



Réseau Cocagne

Rapport d'activité 2017 Projet 2018



Assemblée générale du 29 mars 2018

Sommaire



page 5 Rapport moral

page 6 Plan stratégique

page 8 Rapport d'activité

page 10 Vie associative

page 16 Secteur Animation

page 22 Secteur Formation

page 28 Secteur Essaimage et développement

page 36 Secteur Communication

page 42 Secteur Partenariats et financements

page 45 Secteur Développement des financements

page 50 Site national Maison Cognac

Rapport moral

Vivons la transition !



Mesdames, Messieurs,
chers collègues, amis et
adhérents,

Je dispose de huit mille
signes pour établir un bilan
moral de l'année écoulée.
Pour un réseau comme le
nôtre, faire état en deux
pages des réalisations,
des faits marquants, des

projets que nous avons préparés, de la qualité de
notre gouvernance,... ce n'est pas de trop.

Et pourtant ces deux pages, je ne les utiliserai pas.
J'aurais même presque envie de ne proposer qu'un
seul mot d'ordre...

Vivons la Transition !

Dans mon précédent rapport moral, j'ai eu l'occasion
d'insister sur l'importance de l'héritage transmis par
les fondateurs du réseau et de rendre hommage à
ses initiateurs. J'ai évoqué la stratégie Cocagne et
ses piliers, votés il y a quelques années. Des milliers
d'heures de travail et d'importants moyens financiers
ont été consacrés à la réussir. Cette stratégie, qui est
surtout une stratégie d'outils du changement d'échelle,
était jugée nécessaire quand nous l'avons décidée
et nous pensons l'avoir fait pratiquement aboutir.
L'énergie qu'elle nous a demandée, désormais, il nous
faudra la déployer entièrement, bien sûr, sur le service
rendu par ces outils à nos entités membres et sur la
stratégie de projet que nous allons vous présenter
pour 2018 et les années à venir.

Car la transition, nous ne la vivons pas seulement
dans une nouvelle gouvernance propre à l'usage de
ces outils. Ce qui a été commencé depuis deux ans.
Nous ne la vivons pas seulement dans le changement
de direction. Ce qui est amorcé depuis le dernier
trimestre de l'année passée...

Nous devons également la vivre dans un
positionnement encore plus affirmé face à l'évolution
de l'environnement social, politique et institutionnel

de nos deux principaux métiers : donner du travail à
ceux qui n'en ont pas, d'une part, et la production
biologique, de l'autre.

Nous ne devons plus, dans ces domaines, envisager les
choses comme il y a 10 ou 20 ans. Et cela ne doit pas
nous créer d'anxiété car nous avons tout pour réussir !
D'abord parce nous sommes au coeur d'une actualité
sociétale qui légitime nos choix d'action.

Ensuite, parce que nous sommes les inventeurs, avec
d'autres, de la filière historique biologique, de cette
transition alimentaire dont on parle partout, placée au
centre de la vie des territoires « de proximité », de la
vie des gens.

Le maraîchage bio diversifié est également un
support cohérent d'un projet d'insertion par l'activité
économique qui, comme le rappelle le rapport
Borello publié en janvier de cette année, montre que
« personne n'est inemployable ». Les dizaines de
milliers de personnes qui sont passées par nos Jardins
peuvent en témoigner, toutes ont été des acteurs de
la transition alimentaire en actes quand celle-ci n'était
qu'une « agriculture alternative ». Et nous n'en restons
pas là, comme en témoigne l'excellente prospective
sur la question du travail que nous avons menée lors
de notre dernier forum national.

Cette position d'acteur aux avant-postes, nous
avons pu l'affirmer dans les principaux rendez-vous
institutionnels de l'année 2017. Nous avons pu la
travailler avec le nouveau directeur national. Près
de 10 commissions thématiques de travail attachées
au conseil d'administration ont été mobilisées et le
restent encore pour accompagner toutes évolutions.
Et nous la voulons au service de ces jardins et entités
associées qui font un excellent travail de terrain au
quotidien.

Dominique Hays,
Président du Réseau Cocagne

2018-2022 : 2 objectifs stratégiques en construction :

1/ « Bien vivre son métier » :

un réseau national qui travaille sur les enjeux quotidiens des structures pour apporter des solutions concrètes.

2/ « Acteur de la transition écologique et sociale » :

un réseau qui accompagne le changement d'échelle des structures pour répondre aux besoins sociétaux. (chômage et exclusion, respect de l'environnement, citoyenneté alimentaire etc.).

Thématiques	Constats / Enjeux
Territoires de production solidaire 	<p>Hausse de l'intensité concurrentielle.</p> <p>Besoin d'optimisation de l'outil productif.</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Contribuer aux démarches de progrès de l'agriculture biologique avec la filière amont.</p>
Territoire filière solidaire 	<p>Baisse des interventions publiques.</p> <p>Evolution des publics et des besoins de réinsertion socio-professionnel.</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Créer des filières bio de proximité à la recherche d'un modèle socio-économique.</p>
Territoire d'alimentation solidaire 	<p>Augmentation des inégalités d'accès à l'alimentation de qualité.</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Intensifier la présence et la notoriété au cœur de l'économie sociale et solidaire.</p> <p>Intégration de l'IAE au sein des Projets alimentaires territoriaux.</p>

Objectifs (exemples)	Actions / programmes (exemples)
<p>Sécuriser une offre de produits biologiques, locaux et solidaires en réponse à une demande croissante de la part des consommateurs.</p> <p>Proposer des activités à impact social réparatrices et protectrices de l'environnement.</p> <p>Professionaliser les itinéraires techniques en maraîchage bio d'insertion.</p>	<p>Programme de développement agricole à impact social</p> <p>Lancer la phase opérationnelle du « plan Marshall serres » : 57 Jardins ont manifesté leur intérêt pour le programme (en mai 2017), soit un besoin d'investissement matériel de 2,7 millions d'euros. Impact possible de 500 000 euros de revenus et 200 personnes en insertion supplémentaires accompagnées.</p> <p>Mutualiser et capitaliser les innovations des Jardins et entreprises dans les métiers « verts » (gestion des espaces verts, espaces naturels, biodiversité, phytoépuration, etc.).</p> <p>Renforcer ou organiser des communautés professionnelles des encadrants et chefs de culture (150 personnes, 100 % des Jardins concernés) pour TSF (transfert savoir-faire), outillage logiciel cultures, expérimentations (dont site Maison Cocagne), formations, certificat de spécialisation, mobilité prof. etc.</p>
<p>Consolider les modèles économiques pluriels des ateliers et chantiers d'insertion par la diversification de leurs activités et leur mise en réseau.</p> <p>Accompagner la transition écologique et sociale dans les mutations du travail aujourd'hui et du rôle sociétal des entreprises aux échanges lors du forum 2017 : « C'est quoi ce travail ? ».</p>	<p>Programme de développement économique à impact social</p> <p>Accompagner les projets de filières bio solidaires dans les territoires (plateformes internes et externes), les déployer en lien avec les filières bio amont et aval. Mobiliser les outils de financement du Réseau Cocagne et de ses partenaires.</p> <p>Organiser des expérimentations de GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) territoriale en lien avec les entreprises locales (relations - clubs entreprises).</p> <p>Participer aux expérimentations sociales territoriales (Cf. territoires zéro chômeurs de longue durée, expérimentation SEVE, ACI hors les murs, etc.).</p> <p>Participer aux prospectives territoriales en inter réseaux IAE dans le cadre des réformes des politiques de l'emploi et de la formation.</p>
<p>Organiser une plus grande accessibilité de l'alimentation de qualité aux plus démunis.</p> <p>Faire entrer les circuits de proximité à dimension sociale dans l'économie numérique.</p> <p>Sensibiliser et éduquer le public et en particulier les personnes défavorisées ou exclues aux enjeux et pratiques de la transition alimentaire.</p> <p>Proposer et intégrer les innovations Cocagne dans les politiques locales ciblées (souveraineté alimentaire, accessibilité ZRR, politique de la ville, etc.).</p>	<p>Programme d'animation des territoires alimentaires solidaires</p> <p>Déployer le programme 30 000 Paniers solidaires en lien avec la filière amont et les associations et institutions du territoire.</p> <p>Actualiser et déployer un outil logiciel de gestion des adhérents et circuits de proximité.</p> <p>Déployer des microfermes urbaines servicielles (Jardins nourriciers à vocation pédagogique).</p> <p>Mutualiser les expertises des structures au sein des PAT (projet alimentaire territorial), PNA (Programme national pour l'alimentation), PTCE (Pôle territorial de coopération économique), accompagner l'intégration de nouvelles structures.</p>

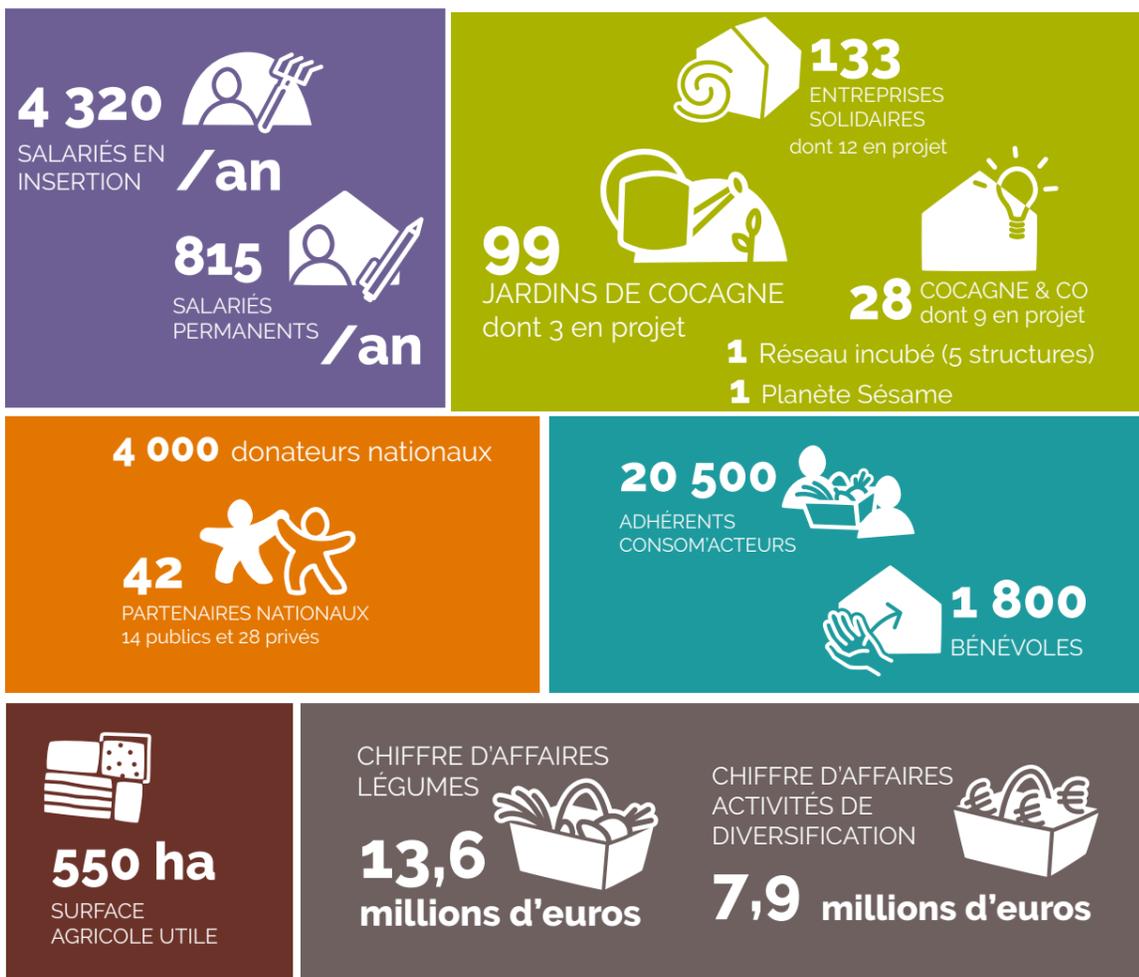


Rapport

d'activité 2017



Les chiffres clés du Réseau Cocagne



Actualisation des données : janvier 2018



© Christophe Goussard



Carte du Réseau Cocagne



Ensemble,
cultivons la solidarité !

mise à jour : janvier 2018

Vie associative



Organigramme 2017 du Conseil d'administration du Réseau Cocagne

Le Conseil d'administration

En 2017, le Conseil d'administration (CA) s'est réuni 7 fois (+ 10 réunions du Bureau). Il compte 24 membres répartis en 3 collèges :

- Collège A des 10 élus régionaux, élus par les Jardins de chaque région (directeurs, adhérents ou administrateurs d'un Jardin de Cocagne). Pierre Laborderie a été remplacé en cours d'année par Marianne Loustalot, appuyée par Max Schaffer ;
- Collège B des élus nationaux : 8 membres ;

- Collège C de personnes ressources : 5 membres.

Les relais régionaux

Animateurs de leur région, ils sont le relais entre les adhérents et l'équipe nationale. Le niveau de développement des régions et les enjeux territoriaux étant variables, le programme de chaque région est défini chaque année et intégré au projet national. Tous les relais régionaux sont membres du collège A du CA.

Les personnes ressources

Ces personnes, reconnues pour leurs compétences dans un domaine particulier (technique, plan de culture, organisation générale, financement, communication, etc.), interviennent auprès des Jardins dans le cadre du fonds de transfert de savoir-faire (TSF). Elles sont également sollicitées en appui des actions du Réseau. Elles participent notamment à des commissions et des groupes de travail.

L'équipe des salariés

26 salariés et 4 stagiaires sont intervenus en 2017.

Direction

- Jean-Guy Henckel directeur fondateur national, et Julien Adda (arrivée septembre 2017), directeur national du Réseau Cocagne.

Administration, finances et comptabilité

- Laura Héraud, responsable administratif et financier ;
- Elodie Josse, assistante d'équipe ;
- Catherine Humez, comptable ;
- Souad Snoussi, comptable ;
- Ali Athoumani, aide comptable (arrivée mars 2017) ;
- Sacha Korsec, chargé de développement des financements ;
- Ophélie Langlois, chargée de partenariats (arrivée en septembre 2017) ;
- Charlotte Porez, chargée de partenariats (changement de poste en octobre 2017) ;
- Zoé Barlog, stagiaire partenariats (de février à août 2017).

Essaimage et Développement

- Basile Monsaingeon, responsable de secteur (départ septembre 2017) ;



Organigramme 2018 de l'équipe des permanents du Réseau Cocagne

- Louise Hagler, chargée de mission (arrivée juin 2017) ;
- Marie Yen, chargée de mission (arrivée juin 2017) ;
- Emmanuel Hussenet, porteur de projet Montereau (mars à septembre 2017) ;
- Lauriane Grammont, chargée de mission ;
- Bénédicte Monteyremard, chargée de mission Métamorphose.

Animation

- Véronique Méloni, responsable de secteur ;
- Waël Abdulkarim, chargé de mission agro-environnementale ;
- Muriel Conq, chargée de mission animation ;
- Lauriane Grammont, chargée de mission animation ;
- Sébastien Hébrard, chargé de mission agro-environnementale ;
- Thierry Pimond, responsable consolidation financière et développement des structures ;
- Charlotte Porez, chargée de mission animation ;
- Leslie Guitton, stagiaire chargée de l'évaluation nationale (de février à août 2017).

Communication

- Margaux Morin, chargée de communication ;
- Emma Vaz, stagiaire communication (d'avril à juillet 2017) ;
- Jean-Philippe Berger, stagiaire en alternance en communication (arrivée octobre 2017).

Formation

- Elena Poirier, responsable de secteur ;
- Céline Douarre, assistante formation.

Site national

- Marie-Pierre Baccon, chef de projet site national ;
- Samir Tayassi, gardien (arrivée septembre 2017).

Séminaire de travail

Les 7 et 8 septembre 2017, les salariés permanents et les membres du conseil d'administration du Réseau Cocagne se sont réunis pour présenter l'ensemble des avancées par commission de travail en 2017.

Zoom sur...

Les commissions de travail des administrateurs et salariés permanents du Réseau Cocagne

En 2017, des commissions de travail se sont organisées entre administrateurs et salariés permanents afin de proposer des orientations au Conseil d'administration.

Commission Recherche et Développement

Cette commission a pour objectifs de :

- décider des conditions d'allocation du fonds de R&D ;
- orienter les actions d'appui à la R&D portée par les adhérents ;
- orienter les actions de R&D portées par le Réseau Cocagne.

Elle est composée de trois administrateurs en sus de l'équipe salariée et du directeur fondateur du Réseau Cocagne, Jean-Guy Henckel : Jean-Pierre Gotard, Dominique Hays, Timothée Huck et les permanents suivants : au premier semestre, Basile Monsaingeon, responsable Essaimage et développement et Lauriane Grammont, chargée de mission, puis au second semestre : Julien Adda, directeur national, Louise Hagler, Marie Yen et Charlotte Porez, chargées de mission. Cette année, la commission s'est réunie quatre fois.

Commission Essaimage

Fin 2017, une commission Essaimage a également été créée, et a réuni les administrateurs suivants pour la première fois en novembre 2017 : Patrice Leonowicz, vice-président du Réseau Cocagne, Jonathan Monserat, directeur du Jardin Graine de Soleil (Bouche du Rhône, 13), Timothée Huck, directeur du Jardin de la Voie Romaine (Loiret - 45), ainsi que les permanents : Jean-Guy Henckel, directeur fondateur, Julien Adda, directeur national, Louise Hagler et Marie Yen, chargées de mission Essaimage et développement.

Commission appels à projets

Cette commission a pour mission d'étudier les demandes de soutien des adhérents Cocagne dans le cadre des appels à projets internes.

Elle se compose de trois administrateurs : Pierre Laborderie, Patrice Léonowicz et Lyoko Miyoshi, mais également de trois à quatre permanents : Charlotte Porez / Ophélie Langlois, Jean-Guy Henckel et d'un représentant de l'équipe Animation et un de l'équipe Essaimage. Elle s'est réunie trois fois cette année.

Commission Paniers Solidaires

La commission « 30 000 Paniers Solidaires » est composée de trois administrateurs Jean-Jacques Croisille, Jonathan Monserat, Dominique Hays et de 2 permanents Muriel Conq et Jean-Guy Henckel. Les objectifs de la commission sont de définir les orientations du programme et les actions de déploiement sur le territoire ainsi que les actions d'accompagnement pour la mise en place du programme. La commission a pour rôle également de décider des conditions d'attribution des fonds. En 2017, la commission a défini les conditions

de lancement et a décidé le budget de trois nouveaux projets au sein du programme : l'étude d'impact, le guide méthodologique et la co-organisation d'une journée régionale pour l'alimentation saine.

Commission Communication

La commission Communication est composée de Lyoko Miyoshi, ainsi que de trois permanents référents : Margaux Morin, Jean-Guy Henckel et depuis septembre Julien Adda. Cette commission s'est réunie trois fois en 2017 (cinq fois supplémentaires par téléphone pour échanger sur des sujets précis). Cette commission a pour objectifs de :

- définir la stratégie de communication (objectifs, messages, supports et canaux) ;
- optimiser et développer les supports de communication du Réseau Cocagne et des Jardins en respectant la charte graphique ;
- déterminer les priorités d'action.

Commission Appui spécifique aux structures

Cette commission a pour missions de :

- identifier les structures adhérentes concernées par des difficultés structurelles, des évolutions stratégiques ;
- questionner et valider les diagnostics de ces structures et plans d'actions, ainsi que les modalités d'accompagnement par le réseau.

Elle se compose de trois membres du conseil d'administration : Chantal Clairo, François Chapon et André Effantin et de trois salariés permanents : Jean-Guy Henckel directeur et fondateur, Thierry Pimond responsable de la consolidation et développement des Jardins et Véronique Méloni, responsable de secteur. 20 Jardins (sur les 45 identifiés) ont été abordés, de façon détaillée, lors des 3 commissions de travail du 1^{er} semestre 2017. Le séminaire d'été du Réseau Cocagne a été l'occasion de partager les enjeux de l'accompagnement avec les tous les membres du conseil d'administration. Outre ces trois commissions de nombreux échanges téléphoniques, et temps de travail par mails ont eu lieu avec les membres de la commission, et parfois des intervenants extérieurs.

Commission système d'information

La commission «SI» qui compte trois administrateurs Rémy Martin, Timothée Huck, Patrice Leonowicz et trois permanents, Laura Héraud responsable du secteur administratif et financier, Jean-Pierre Savin et Lauriane Grammont chargée de mission animation, s'est réunie quatre fois cette année. Ses missions sont de suivre le chantier système d'information du Réseau Cocagne dans sa globalité et de piloter les enjeux politiques (propriété

des données, confidentialité, modèle économique, etc.). En parallèle, un groupe de travail a évolué autour de la refonte du logiciel de gestion des adhérents et la création d'un nouvel outil plus moderne, plus étoffé en fonctionnalités, et accessible en ligne avec un portail adhérents.

Commission Compétences

Composée de quatre administrateurs, Joseph Argouarc'h, Nicole Hirsch, Sandrine Simonot Rémy Martin, et animée par la responsable du Pôle Formation et compétences, Elena Poirier, cette commission s'est réunie trois fois en 2017. La commission a notamment travaillé sur le renouvellement de l'offre de formation et sur son nouveau modèle économique. Aussi, ses travaux ont été déterminants pour affirmer une approche globale du développement des compétences et de la professionnalisation au sein du réseau.

Commission Grands jardins

Le groupe de travail est composé de huit jardins, d'un administrateur : François Chapon et de deux salariés permanents : Basile Monsaingeon, jusqu'en septembre 2017 puis d'une coordinatrice de projet : Véronique

Meloni. Son objectif est de faire travailler ensemble des jardins de grande envergure sur des problématiques spécifiques à leur volume d'activité. Le groupe de travail s'est réuni 4 fois en 2017.

Groupe de suivi Maison Cocagne

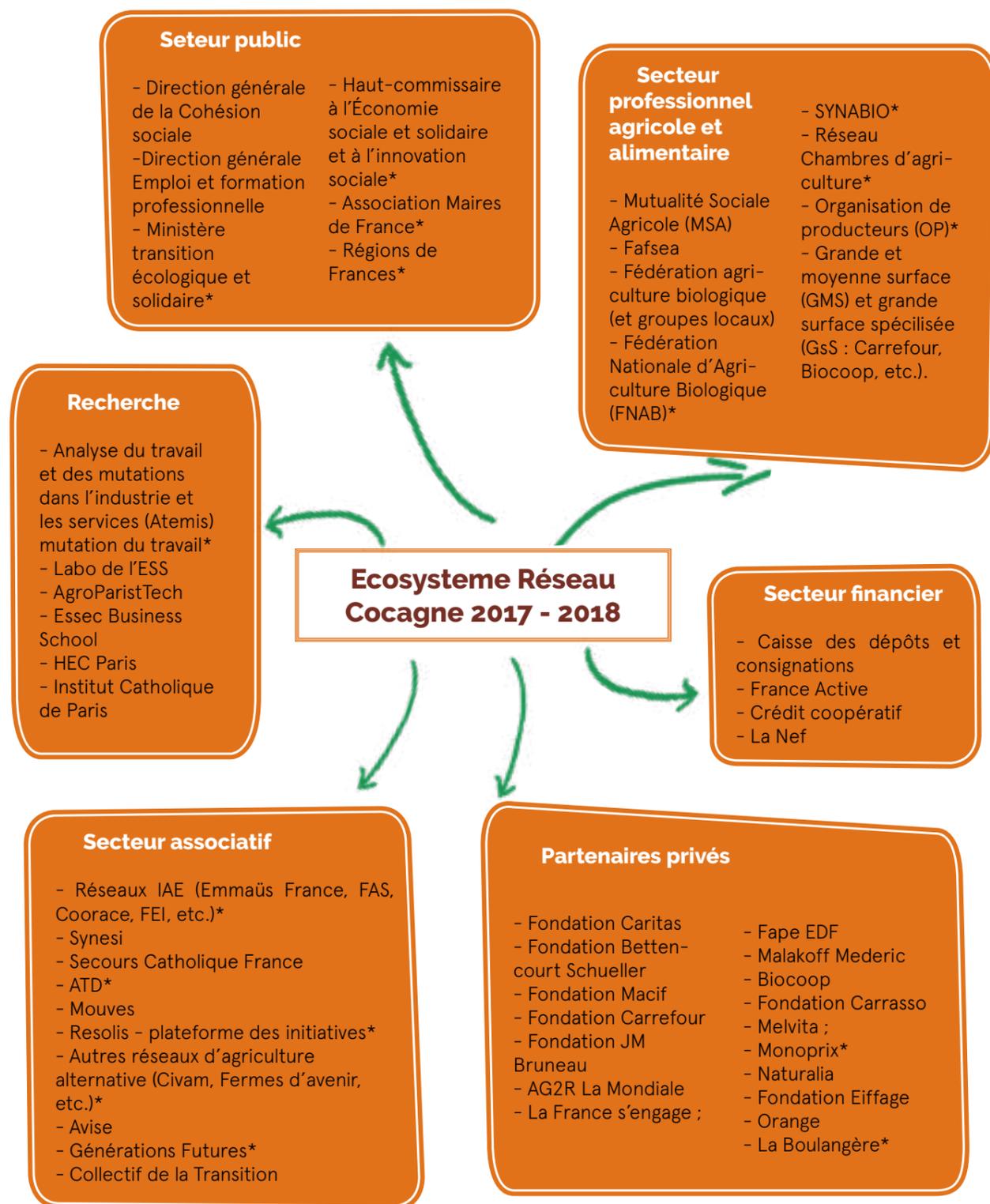
Quatre administrateurs composent cette commission: François Farhi, Chantal Clairo, Jean-Pierre Gotard, Timothée Huck. Laura Héraud, responsable de secteur administratif et financier, le directeur national Jean-Guy Henckel, y participent aussi, Marie-Pierre Baccon, chef de projet est la permanente référente. Cette commission a été renforcée par Anne Faure consultante extérieure en décembre. La commission s'est réunie physiquement et téléphoniquement dix fois.

Une vingtaine de réunions de chantiers avec l'équipe de l'architecte se sont déroulés avec l'équipe.



L'écosystème Cocagne

Depuis 2016, pour mener à bien l'ensemble de ses missions, le Réseau Cocagne a travaillé et a engagé les contacts pour travailler en 2018* avec tous ces partenaires :



Les actions de plaidoyer

Insertion

En 2017, le Réseau Cocagne a poursuivi son plaidoyer auprès de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, en collaboration avec les autres réseaux d'insertion, sur l'enjeu du co-financement FSE des postes d'insertion. Un courrier commun a été transmis et le Président du Réseau Cocagne a rencontré la déléguée générale en novembre.

A ce stade, la Commission européenne continue son expertise des propositions de l'Etat français fixant à 26 000 euros en moyenne le coût d'un poste en CDDI. Le Réseau Cocagne poursuivra son plaidoyer pour qu'une solution structurelle soit trouvée aux besoins de co-financement des postes dans le double contexte d'une baisse des dotations des collectivités aux ACI et d'une sous consommation du FSE en France.

Emplois aidés

En 2017, le réseau Cocagne a engagé un plaidoyer revendicatif sur la remise en cause des emplois aidés via un communiqué de presse du 4 septembre (« Oui ! la solidarité doit faire partie des priorités »), en lien avec les autres réseaux associatifs et d'insertion. La position du Réseau Cocagne, notamment sur la centaine de postes en jeu, a été directement présentée aux ministres de la

transition écologique et de l'éducation nationale lors de leur conférence aux Grands Voisins à Paris. La position du Réseau Cocagne a été également enrichie et présentée par voie de communiqué de presse le 30 novembre 2017 lors du Forum national (« les solutions à l'emploi sont la responsabilité de tous. Propositions du Réseau Cocagne »).

Alimentation

Le Réseau Cocagne s'est également engagé activement dans la consultation des Etats généraux de l'alimentation lancée par le Président de la République et les ministères de l'agriculture et de la transition écologique à l'été 2017. Le président Dominique Hays a participé aux ateliers 2 « développement local » et 12 « sécurité alimentaire » et présenté des initiatives et programmes. Nous avons également participé à la mobilisation de la plateforme réunissant plus de 70 associations et mis en évidence le sujet insertionnel dans le plaidoyer. Nous avons pu présenter directement nos sujets aux cabinets du président de la République, du ministre de la Transition écologique et sociale, aux services des ministères de l'agriculture et de la santé. (Voir le communiqué de presse du 18 décembre « le bien manger pour tous : solutions locales pour un enjeu global »).



Animation

Faire réseau est au cœur de la professionnalisation des structures comme des échanges entre les Jardins et les entreprises solidaires Cocagne (ESC). Le secteur animation développe la mutualisation des connaissances et des compétences des adhérents et la co-construction régionale.

Créer liens et échanges entre professionnels

Les réunions régionales

Les réunions régionales ont pour objectif le partage d'expériences et de problématiques entre professionnels d'une même fonction. Il s'agit d'un temps de prise de recul pour les salariés des Jardins de Cocagne et des entreprises solidaires Cocagne qui, par l'échange avec leurs pairs, partagent une vision plus globale de leurs missions et confrontent leurs méthodes à celles développées ailleurs. Ces réunions s'appuient sur les expériences et expertises de chacun et sur les outils et travaux développés par le Réseau Cocagne. Ces journées sont également l'occasion de construire des projets communs (analyse de la pratique, accompagnement au changement d'échelle, plan Marshall serres, etc.).

Accompagnement socioprofessionnel

Ces rencontres entre accompagnateurs-trices socioprofessionnels (ASP) et chargé-e-s d'insertion professionnelle (CIP) ont permis de :

- comparer la palette d'outils qu'ils utilisent ;
- identifier les avantages et inconvénients de ces derniers ;
- pointer les besoins et les manques d'outils pour chacune des étapes.

Les réunions régionales pour les ASP et CIP n'avaient plus court depuis deux ans. 9 ont eu lieu en 2017.

Production et encadrement technique

10 réunions régionales encadrants ont été organisées en 2017. Elles ont traité de :

- L'organisation du travail et la formation des ouvriers-maraîchers ;
- Le prix et la confection des paniers ;
- La relation du chef de culture avec la direction ;
- Le bilan technique de la saison : échecs et réussites.

Animation du réseau d'adhérents

Ces journées ont permis d'identifier les besoins et attentes de certaines structures :

- Le besoin de professionnalisation et montée

en compétences des participants (chargé-e-s de la commercialisation, de la communication ou encore de l'animation du réseau des adhérents).

· La nécessité d'associer les directions et administrateurs des structures sur les enjeux des ressources humaines (profils, temps dédié, organisation de postes et collaborations équipe) et de stratégie de commercialisation et de communication.

Les sujets les plus récurrents sont les formules de paniers, les autres modes de vente, les points de dépôts, l'organisation, la communication et les événements. En 2017, 6 réunions régionales ont eu lieu.

Dirigeants

Les réunions de dirigeants ont été marquées, en 2017, par deux grands événements, l'un interne : la phase 1 du déploiement d'un « plan Marshall serres », l'autre, externe : la diminution drastique des contrats aidés annoncée mi-août avec un effet rétroactif au 1^{er} juillet. Un enjeu pour les prochaines années a été identifié : la nécessité de travailler sur le recrutement et la gestion RH des salariés permanents et salariés en insertion.

En 2017, 26 réunions des dirigeants (directions et gouvernances) ont eu lieu durant lesquelles ont été traités les sujets d'actualités (internes et externes) régionales et nationales et du secteur de l'IAE.

Assistants administratifs et comptables

Les assistant-e-s administratifs et comptables se sont réunis une fois en région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils/elles ont échangé sur leurs procédures d'enregistrement comptable, de gestion des payes, leur organisation, et un focus a été réalisé sur des notions d'analyse financière.

Articulation entre l'équipe d'encadrement technique et l'accompagnement socio-professionnel

Un nouveau format de réunion régionale a été testé en région Occitanie, réunissant ASP et Encadrants. L'objectif de cette journée était de travailler collectivement sur la façon d'améliorer la coordination entre ces deux fonctions-clés. Suite aux retours des participants, ce nouveau format sera proposé à de nouvelles régions en 2018.

Echanges à distances – les visioconférences

Ces temps d'échange d'une heure sont proposés sous 2 formats : animation d'un temps d'échanges de pratiques ou temps de transmission de connaissances.

Des visioconférences ont été proposées aux communautés d'encadrants techniques (12), de chargés de commercialisation, chargés de communication, animateurs du réseau d'adhérents (8) et de chargés de projet paniers solidaires (6).

Les transferts de savoir-faire

En 2017, 16 conventions de transfert de savoir-faire et de parrainage ont été signées. Elles ont mobilisé 10 personnes ressources sur des fonctions de direction, production, commercialisation, accompagnement socioprofessionnel ou encore dans le cadre de changements d'échelle. Les accompagnateurs sont pour la plupart des personnes ressources internes aux Jardins de Cocagne et entreprises solidaires Cocagne mais également des personnes externes.

Dans la continuité de 2016, un accompagnement renforcé des directions a été réalisé sur plusieurs mois, axé sur deux volets : faciliter la prise de poste des nouvelles directions et renforcer les compétences en gestion financière.

Le dispositif de transfert de savoir-faire et de parrainage est également mobilisé plus ponctuellement dans le cadre de mise à disposition de ressources humaines pour des projets nationaux spécifiques (groupes de travail des grands Jardins, définition de la méthodologie de l'étude d'impact des paniers solidaires etc.)

Autres dispositifs

Les journées des Jardiniers

Depuis 2005, le Réseau Cocagne et les Jardins d'une même région organisent une journée qui permet aux Jardiniers de se rencontrer afin d'échanger sur leur travail et leur parcours dans leurs Jardins respectifs.

Au-delà de la seule confrontation d'expériences vécues, ces temps d'échanges en petits groupes sont également l'occasion de proposer des améliorations en ce qui concerne l'organisation du travail, la mise en œuvre des apprentissages, les formations ou encore les relations dans les équipes, etc. Les messages à transmettre font l'objet d'une négociation, d'un débat, au sein du groupe avant d'être rapportés de façon anonyme à l'ensemble des participants dans le but d'améliorer sans cesse les conditions de travail et de vie dans les Jardins de Cocagne. Si les matinées sont très studieuses et dévolues aux ateliers, le repas du midi et les nombreuses activités prévues pour l'après-midi (pétanque, vélo, sorties nature, multimédia, théâtre, etc.) rendent ces journées également festives et conviviales.

En 2017, deux journées des Jardiniers ont été animées par les salariés du Réseau Cocagne en Bourgogne au Jardin de Cocagne de Mâcon et en Auvergne-Rhône-Alpes au Jardin de la Valériane à Rive-de-Gier.



66 jours de rencontres entre structures (réunions régionales, groupes de travail, journées techniques)

30 jours de TSF / parrainages



18 rencontres à distance (visioconférences)

212 accompagnements individuels de structures (production, commercialisation, direction, partenariats)

Soit **2,4** rencontres par semaine en moyenne entre les salariés des jardins (toutes fonctions confondues)



36 Jardins de Cocagne

1 200 familles adhérentes

26 400 paniers financés

900 actions de sensibilisation et d'accompagnement à une alimentation durable menées

+ de **100** partenaires locaux et nationaux impliqués

Groupe de travail des grands Jardins

Constitué de 8 personnes, ce groupe de travail a pour objet l'analyse des pratiques, la capitalisation et le développement d'outils permettant la gestion de Jardins de Cocagne de grande taille (en termes de chiffres d'affaires, de surfaces, ou de ressources humaines mobilisées).

En 2017, 4 réunions ont eu lieu et ont permis d'aborder la gestion RH et notamment la gestion des heures en CDDI, les logiciels d'accompagnement socioprofessionnel, la commercialisation et le rayonnement sur le territoire (le choix et la gestion des lieux de dépôts), ainsi que la gestion financière (les ratios financiers, le bilan prévisionnel de N+1 à N+5, la comptabilité analytique).

Mutualisation de connaissances et compétences en région

Trois régions ont créé des groupes de travail en petit comité (maximum 5 Jardins) :

- en Auvergne Rhône-Alpes : sur les critères permettant de calculer la part modulable de l'ASP afin de faire une proposition à la région ;



Rencontre régionale sur le bien manger pour tous en Occitanie

- en Occitanie : sur les bilans, comptes de résultats et les indicateurs technico économiques ;
- en région Centre : sur la reprise en commun d'un verger à Dissay-sous-Courcillon.

Dialogues de coopération

Cette expérimentation a pour objectif de présenter et / ou faire un retour d'expérience sur les apports réciproques entre l'adhérent et le Réseau Cocagne et ainsi de (re)préciser les modalités de leur collaboration. Le dialogue de coopération est également un temps permettant de proposer les ressources les plus adaptées à la structure au moment de la rencontre. Elles mobilisent les dirigeants de l'association d'une part, un salarié et le relais régional du Réseau Cocagne d'autre part. Quatre dialogues de coopération ont été menés en 2017.

Développer l'expertise locale par un accompagnement individuel

Pour renforcer les expertises au sein des Jardins de Cocagne et des ESC, le Réseau Cocagne propose un accompagnement individuel sur leurs missions-clés : RH et social, production, commercialisation, économique-financier, gouvernance et partenariats.

Appui au recrutement de salariés permanents et salariés en insertion

L'une des principales contraintes pour la professionnalisation des équipes est leur turn-over. Pour répondre à ces difficultés, le Réseau Cocagne propose :

- des formations permettant la montée en compétence et la fidélisation des salariés (présentées dans la section suivante du rapport d'activité) ;
- l'appui au recrutement par des salariés du Réseau Cocagne et des personnes ressources extérieures (entretiens téléphoniques ou participation aux entretiens sur site) ;
- la diffusion des offres d'emploi et la transmission de CV de candidats recommandés par d'autres Jardins.

D'autres difficultés résident dans le recrutement de salariés en insertion. De nombreuses structures sont confrontées :

- à des prescriptions inadaptées : ne permettant pas de garantir une mixité des équipes (genre, âge, origine, problématique sociales, ni de fournir un accompagnement individuel approprié pour des personnes présentant des problématiques, sociales ou de santé, trop lourdes ;
- au cumul des contraintes de certains financeurs sur les typologies de publics à accueillir (RSA, tranches d'âge, genre, etc.).

Pour répondre à ces difficultés, le Réseau Cocagne a proposé :

- de mener un plaidoyer auprès de Pôle Emploi ;
- de mobiliser des TSF avec des structures ayant mis en place des solutions probantes avec leurs partenaires ;
- d'animer des groupes de travail sur le sujet durant les réunions régionales.

Technique et outil de production

Les visites techniques ont pour but d'accompagner les encadrant-e-s et chefs de culture sur les problématiques de production. Cette clé d'entrée permet néanmoins d'aborder le fonctionnement et l'équilibre général des structures. Elles servent donc de base de discussion entre la direction des Jardins de Cocagne et les permanents du Réseau Cocagne à propos de leurs stratégies de développement.

Ainsi, ces visites servent de support à l'étude des dossiers de financement des Jardins (appels à projets, Cocagne Investissement), à l'échange avec des intervenants extérieurs (par exemple les DLA), à la tenue de comité de pilotage, l'animation de projets régionaux, etc.

La finalité de ces visites peut se résumer en un double objectif : atteindre ou maintenir l'autofinancement des Jardins à 30 % et construire un outil au service du parcours socioprofessionnel de ses salariés.

Sont abordés lors de ces visites : l'état des cultures, le plan de culture, l'outil de production, l'organisation du travail, les équilibres technicoéconomiques, l'hygiène et la sécurité au travail, ainsi que la stratégie de commercialisation et de communication.

Ces visites sont complétées par des accompagnements à distance intégrant, par exemple, la relecture de plans de culture ou la validation de devis d'investissements matériels.

En 2017, 77 visites de terrain ont eu lieu. Ces visites se déroulent en général sur une journée entière de travail et font l'objet d'un compte rendu complet.

Commercialisation et communication

Les accompagnements portent majoritairement sur la stratégie commerciale, les outils de communication, des questionnements précis (exemple : formule fruits, point de dépôt, affichage AB, conseils sur les formations), et un accompagnement sur le fonctionnement et paramétrage du logiciel de gestion des adhérents. Les accompagnements se font principalement à distance et peuvent aboutir à un déplacement terrain en cas de besoin fort d'accompagnement.

En 2017, ce sont 32 structures qui ont été accompagnées individuellement par le Réseau Cocagne sur leurs différentes problématiques. Un kit d'accueil a été formalisé, présentant l'ensemble des ressources disponibles pour la fonction commercialisation-communication au sein du Réseau. En 2017, il a été envoyé 60 fois, à 47 structures différentes.

Gouvernance et gestion économique et financière

L'appui du Réseau Cocagne se situe dans un contexte de vigilance accrue des collectivités et de l'Etat sur les résultats tant économiques que sociaux des SIAE. En 2017, nombre de subventions continuent de diminuer et les structures qui ont opté pour le FSE peuvent être confrontées à plus de difficultés qu'auparavant.

L'accompagnement sur la gestion économique et financière et en matière de gouvernance est réalisé par des salariés et des administrateurs du Réseau Cocagne. Sans ingérence, il s'inscrit dans le temps, et s'appuie sur une volonté de l'association de partager en transparence avec une personne extérieure et de modifier, si besoin, ses pratiques.

Le principal outil utilisé est l'INSERDIAG. Outre les questions économiques et financière, il permet d'aborder les aspects organisationnels des Jardins, ainsi que le fonctionnement du couple CA-direction. Les analyses et préconisations qui en sont issues sont restituées lors de conseils d'administration, en présence, en règle générale, de l'équipe de permanents. L'INSERDIAG devient ensuite un outil de pilotage.

Ce travail, réalisé en 2017 auprès de 32 associations, renforce la crédibilité auprès des partenaires publics (Direccte notamment) et privés.

Développement de partenariats avec des entreprises

Les Jardins de Cocagne et entreprises solidaires Cocagne (ESC) développent de plus en plus de liens avec les entreprises de leur territoire, et sont accompagnés en ce sens par le Réseau Cocagne. Ces liens sont de plusieurs natures :

- échanges entre dirigeants au sein de clubs-entreprises existants ou créés par le Jardin ;

- intégration de dirigeants locaux dans les conseils d'administration ;
- stratégiques : implication sur le territoire ou dans le tissu entrepreneurial local ;
- financiers et commerciaux : dons financiers ou en nature, vente de paniers, etc. ;
- emploi : PMSMP (période de mise en situation professionnelle), sortie vers l'emploi, parrainage.

Sur cette thématique, en 2017, 29 ESC ont été accompagnées à distance et / ou sur site. Une présentation-type a été rédigée. Elle permet aux ESC de présenter rapidement aux entreprises les partenariats pouvant être noués.

Démultiplier l'impact par des programmes et outils communs

La force d'un réseau, c'est de pouvoir construire ensemble des actions et outils qui serviront à tous. Le Réseau Cocagne développe ainsi des programmes et outils suite aux demandes de ses adhérents, en matière de production, d'engagement solidaire ou de systèmes d'information.

Plan Marshall Serres (phase 1)

Le taux moyen de surfaces couvertes dans les Jardins de Cocagne est de 10,3 % avec une valeur cible de 15 à 20 %. Les surfaces couvertes ont une productivité supérieure aux surfaces de pleins champs allant de 3 (dans le sud et en régions très tempérées comme les Pays de Loire) à 7 fois (dans les zones de montagnes ou avec un climat continental).

Elles permettent également une plus grande diversité du contenu des paniers (notamment en fin d'hiver) et une





Journée des jardiniers à Mâcon

meilleure qualité des produits proposés, contribuant ainsi à la fidélisation des adhérents.

Pour aider les jardins à se doter de plus de surfaces couvertes, le Réseau Cocagne a créé un « Plan Marshall Serres ».

Suite à l'identification des besoins en serres, le travail mené en 2017 a permis de :

- négocier des tarifs préférentiels sur 3 types d'abris avec le fournisseur Richel ;
- faciliter la mobilisation d'un financement via Cocagne Investissement et La Nef ;
- accompagner les dirigeants durant les réunions régionales : mobilisation de financements locaux, calcul du retour sur investissement, à cette occasion un représentant local de la Nef a été mobilisé.

Programme 30 000 Paniers Solidaires

- 36 Jardins de Cocagne ;
- 1 200 familles adhérentes ;
- 26 400 paniers de légumes bio distribués à un prix solidaire ;
- 900 actions de sensibilisation et d'accompagnement à une alimentation durable menées ;
- plus de 100 partenaires locaux impliqués.

Le programme 30 000 Paniers Solidaires est un programme atypique dans le paysage de l'aide alimentaire :

- non discriminant et non stigmatisant, il permet à des personnes victimes d'exclusion de bénéficier de légumes bio à un tarif solidaire, tout en devenant adhérentes d'un Jardin de Cocagne. La distribution des paniers se fait sur le Jardin de Cocagne pour tous les adhérents, victimes d'exclusion ou non ;
- innovant, au-delà des denrées alimentaires qu'il rend accessibles, le programme vise à permettre aux bénéficiaires de cette action de changer leurs pratiques alimentaires grâce à l'accès, dans la durée, à une alimentation de qualité et à des ateliers de cuisine;
- fédérateur, le programme mobilise pour sa réalisation et son financement des partenaires publics, des entreprises, des associations et des citoyens. Ils agissent ensemble pour rendre accessible une ali-

mentation de qualité pour tous.

En 2017, Cocagne réaffirme son rôle dans l'alimentation à travers des actions permettant de pérenniser et développer les projets.

Le déploiement du programme

En 2017, 36 Jardins de Cocagne sont engagés dans l'opération (+ 5 par rapport à 2016) dont 6 nouveaux projets. Cette intégration répond aux demandes, toujours plus nombreuses de Jardins de Cocagne et d'associations ou d'autres partenaires présents sur les territoires.

L'évaluation de l'impact du programme

Au terme de 6 années de déploiement de ces actions, le Réseau Cocagne souhaite, d'une part mesurer les changements induits sur les bénéficiaires des Jardins participants, et d'autre part, développer et mettre à disposition des Jardins un outil d'évaluation itinéraire afin de :

- qualifier l'impact des actions menées sur le bien-être et les pratiques alimentaires des personnes ;
- tirer des enseignements sur la démarche d'accompagnement mise en œuvre, sur l'offre de distribution et les ateliers proposés ;
- démocratiser l'évaluation de ce projet au sein des Jardins participants par le développement d'outils et d'une démarche d'évaluation accessible.

L'évaluation de l'impact de chaque projet permettra à terme, aux Jardins de mieux défendre leurs projets localement.

Guide méthodologique paniers solidaires

Les échanges via visioconférences ont permis de constituer de la matière et un groupe de travail pour mener un chantier collectif « Guide méthodologique paniers solidaires » lancé en juillet 2017 avec 3 chargés de projets pour promouvoir de bonnes pratiques et initiatives menées par les Jardins de Cocagne. Ce nouvel outil s'inscrit dans le cadre d'un kit pédagogique « Paniers Solidaires » qui servira de médiation entre les chargés de projets dans les Jardins et les partenaires. Ainsi, ce guide, dont la publication est prévue au printemps 2018, a pour

objectifs de :

- aider au montage et au développement des projets en s'inspirant des bonnes pratiques et des nouvelles initiatives ;
- faciliter la mise en lien entre les projets ;
- communiquer à l'externe.

La coorganisation d'une rencontre régionale sur « Le bien manger pour tous » en Occitanie

Gestes, groupement d'employeurs réunissant trois Jardins de Cocagne en Haute Garonne en partenariat avec le Réseau Cocagne a organisé une journée régionale en Occitanie le jeudi 14 décembre sur le thème « Le bien manger pour tous : une alimentation saine et durable pour les petits budgets ». Cette journée qui a rassemblé plus de 100 professionnels du social, de l'institutionnel, de l'entreprises et du grand public, avait pour objectifs de :

- favoriser les échanges de pratiques et d'expériences sur le bien manger pour tous ;
- mettre en lumière des initiatives innovantes sur les territoires ;
- générer des mises en relation entre acteurs du territoire ;
- informer sur le contexte et la problématique de chercheur-universitaire et des réseaux spécialisés.

Plaidoyer national

Le plaidoyer de la philosophie défendue par ce programme a motivé la participation aux Etats généraux de l'alimentation. Le Réseau Cocagne a participé à l'atelier 12 des Etats généraux de l'alimentation et a proposé le déploiement du dispositif « 30 000 Paniers Solidaires » sur un objectif de 100 000 paniers solidaires par an. Ce déploiement s'appuierait sur un tissu associatif médiateur auprès des familles et la coopération avec un réseau de producteurs bio organisés avec des structures d'insertion par l'activité économique. Cette proposition est à l'examen dans le cadre d'une concertation interministérielle sur la thématique alimentation santé solidarité.

Localement, la diversification d'actions autour du fait alimentaire et de la cohésion sociale fleurissent, démontrant que les projets de paniers solidaires sont un levier pour le développement d'autres activités (un marché solidaire, des jardins partagés, une plateforme locale d'animations, etc.).

Evaluation nationale et systèmes d'information

Evaluation nationale et gestion des données

L'évaluation nationale est un exercice annuel qui a pour but de collecter des données auprès de tous les adhérents du Réseau Cocagne afin, d'une part, de dresser un bilan statistique des résultats sociaux, environnementaux et économiques des activités portées par les entreprises solidaires Cocagne, et, d'autre part, de constituer des bases de données permettant d'assurer le suivi et le pilotage des actions d'accompagnement. La publication qui en résulte est ainsi un moyen de communiquer sur les actions des ESC auprès des partenaires publics et privés.

Avec la mise en place d'un outil de gestion des données, Xaga, les outils de suivi et de pilotage utilisés par l'équipe du Réseau Cocagne seront harmonisés et leur remplissage automatisé.

L'évaluation nationale lancée en 2017 a porté sur 102 associations dont 95 Jardins de Cocagne, soit 71 % de taux de participation.

Logiciel de gestion des adhérents

Un groupe de travail s'est constitué courant 2016 autour de la refonte de ce logiciel et la création d'un nouvel outil plus moderne, plus étoffé en fonctionnalités, et accessible en ligne avec un portail adhérents. Dans le courant de l'année 2017, les actions suivantes ont été réalisées :

- élaboration d'un cahier des souhaits et listing des fonctionnalités attendues ;
- étude de différents outils de gestion existants et de différents supports techniques, afin de déterminer la base d'ERP la plus appropriée pour une conception complète en interne ;
- mobilisation de bénévoles pour accompagner le projet et constituer une communauté de développeurs.

Par ailleurs, des formations à l'utilisation du logiciel ont été menées. Ainsi, 9 structures ont été formées en sessions collectives et 4 structures ont été formées en session individuelle sur site en 2017.

Projet 2018

- Augmenter le nombre de jours de transferts de compétences entre les structures avec un objectif à 40 jours.
- Mettre en œuvre un programme de développement agricole afin d'améliorer les conditions technico-économiques de production au sein des Jardins en collaboration avec leurs partenaires agricoles.
- Accompagner les structures dans leur liens à l'entreprise.
- Diffuser les innovations en matière d'accompagnement socioprofessionnel.
- Animer les réunions régionales dont celles adressées aux doubles fonctions (dont ETI / ASP, direction / chefs de culture).
- Accompagner les Jardins dans leur entrée dans les projets alimentaires territoriaux.
- Concevoir la refonte du logiciel de gestion commerciale des Jardins de Cocagne.
- Animer le programme 30 000 Paniers Solidaires et déployer les journées régionales sur l'accessibilité alimentaire.
- Réaliser l'évaluation nationale.

Formation

Depuis sa création le Réseau Cocagne forme les salarié-e-s permanents des entreprises solidaires Cocagne. En 2017, une nouvelle dynamique a été impulsée pour répondre aux nouveaux enjeux de la formation professionnelle, de son nouveau cadre réglementaire et de son rôle stratégique pour le développement des compétences individuelles et collectives.

Renouveau de l'offre de formation et élaboration du catalogue 2018

Contexte

Le Réseau Cocagne, agréé organisme de formation depuis sa création, propose aux salarié-e-s permanent-e-s des entreprises solidaires Cocagne des formations professionnalisantes ciblées. L'objectif est de développer les compétences des personnes sur toutes les missions clés et ainsi contribuer à l'amélioration des résultats de production et d'insertion et au développement du modèle socioéconomique de Cocagne. L'offre de formation est depuis 2001 régulièrement actualisée, intégrant les thèmes liés à l'évolution du contexte réglementaire et socioéconomique et des approches pédagogiques toujours actuelles.

L'année 2017 a été marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation pour les organismes de formation et par la volonté affichée par le Conseil d'administration du Réseau Cocagne de réaffirmer la professionnalisation des acteurs du secteur comme axe stratégique. L'offre de formation du Réseau Cocagne a donc été repositionnée à la hauteur des attentes de toutes les entreprises solidaires, ouverte aux acteurs du Réseau Cocagne, mais aussi à tous les acteurs de l'insertion, du maraîchage biologique et plus largement aux entreprises engagées dans une vraie politique de responsabilités sociales des entreprises (RSE).

Les axes de travail

La mise en conformité de l'organisation générale de l'organisme de formation du Réseau Cocagne avec les critères qualité définis par la loi

La loi de réforme de la formation professionnelle a confié aux financeurs de la formation professionnelle continue le rôle de vérification et contrôle de la qualité des actions de formation. Ces derniers ont défini les indicateurs ainsi que les éléments de « preuve » que les

organismes de formation doivent fournir pour attester de leur conformité aux critères imposés par la loi. Pour la plupart, ils ont aussi mis en place des plateformes en ligne pour recueillir ces éléments. A partir des éléments de preuve, chaque financeur après vérification et validation, procédera au référencement des organismes de formation et à la publication de son catalogue de référence.

Depuis le 30 septembre 2017, pour être financée, une formation doit être réalisée par un organisme de formation référencé par le financeur.

Afin de répondre à tous les critères de qualité, le service Formation a formalisé le processus d'inscription de stagiaires, le processus d'accueil et de suivi des stagiaires, les démarches d'évaluation et d'attestation des acquis, la procédure d'enregistrement et de suivi des non-conformités et des actions d'amélioration continue, la procédure de suivi de la satisfaction des clients, le processus de recrutement, de suivi et d'évaluation des intervenant-e-s. La présentation de toutes les formations a aussi été revue afin d'exprimer clairement les objectifs pédagogiques en termes d'acquisition de savoir ou savoir-faire professionnel et d'explicitation des méthodes pédagogiques en fonction des objectifs.

Inscription et référencement sur la base Datadock : Mise en place conjointement par 20 OPCA et OPACIF, Datadock est une plateforme dématérialisée sur laquelle les organismes de formation doivent s'inscrire et argumenter, notamment en fournissant des éléments de preuve, que tous les critères qualité sont satisfaits.

Le Réseau Cocagne, une fois inscrit sur la plateforme Datadock, a fourni les arguments et les éléments de preuve demandés. Après contrôle, le Réseau Cocagne a été reconnu « référençable » par les financeurs représentés dans Datadock. Les principaux OPCA ont désormais inscrits le Réseau Cocagne parmi les organismes de formation référencés.

Inscription et référencement sur le catalogue de Pôle Emploi : Pôle Emploi a mis en place en mai 2017 une plateforme pour recenser les organismes de formation qui répondent aux critères de qualité établis par la loi. Le service Formation du Réseau Cocagne a procédé à l'inscription sur cette plateforme et fourni les informations et les éléments de preuve demandés. Le Réseau Cocagne a reçu l'attestation Qualité de Pôle Emploi.

Le renouvellement de l'offre de formation

L'offre de formation, déjà riche et de qualité, a été actualisée et renouvelée.

Les étapes de ce travail :

1. enquête de terrain pour identifier les points forts et les besoins non satisfaits au sein du Réseau Cocagne ;
2. proposition d'un projet à la Commission compétences et à la Direction du Réseau Cocagne ;
3. identifications des ressources pédagogiques et ingénierie de nouvelles formations.

Le catalogue a été finalisé avec l'appui du service Communication du Réseau Cocagne et diffusé à tous les adhérents du Réseau Cocagne et aux partenaires en octobre 2017.

L'offre de formation présentée dans le catalogue 2018 « Se former et développer ses compétences » présente :

- 10 nouvelles formations ;
- 6 formations dont le contenu a été revu et actualisé ;
- 2 formations sur des thèmes déjà présents dont la durée et / ou déroulé pédagogique ont été modifiés ;
- 16 formations seront proposées avec la même organisation pédagogique qu'en 2017.



29 sessions de formation réalisées



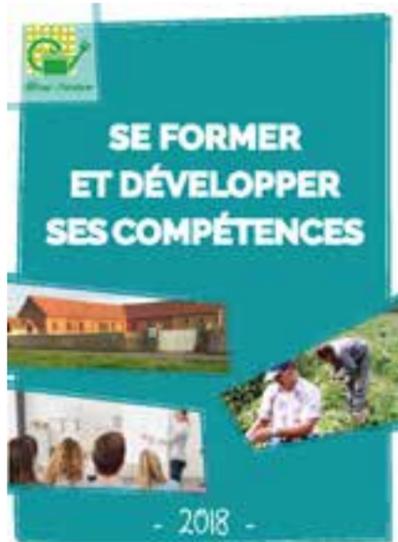
58 journées de formation



236 stagiaires



Formation Cocagne.



Couverture du catalogue de formation Cocagne « Se former et développer ses compétences » 2018



Développement des formations à distance

Dans le cadre du renouvellement de l'offre de formation pour 2018, le déroulé pédagogique de certaines formations a été retravaillé en intégrant des modules à distance.

L'objectif était d'alléger les programmes des journées en présentiel pour augmenter le temps dédié à l'appropriation (travaux pratiques, exercices, échanges de pratiques, etc.) en construisant de modules courts sous forme de classe virtuelle (en utilisant la plateforme Classilio) ou de tutorat personnalisé à distance.

Cela a concerné les formations suivantes :

- La stratégie de financement : fonds publics, fonds privés, crowdfunding ;
- La communication dans une entreprise solidaire Cocagne: stratégie et outils ;
- Elaborer sa stratégie : du projet associatif au plan d'action commercial.

L'organisation et le suivi des formations

Le service Formation a assuré le suivi administratif des inscriptions: information préalable, réception des bulletins d'inscription, envoi des conventions de formation, envoi des convocations des stagiaires, contractualisation avec les prestataires et suivi des prestations, transfert des éléments nécessaires à la facturation au service comptabilité.

Le service Formation a également assuré les réservations d'hébergement, de restauration pendant les formations et, pour les formations à Vauhallaan, des navettes entre la gare RER et le Jardin de Cocagne de Limon. Une attention particulière a été réservée aux stagiaires accueillis à Vauhallaan avec l'organisation par le service Formation de soirées chaleureuses et conviviales. Pour les formations à

Vauhallaan le service Formation est impliqué directement dans l'accueil des stagiaires, l'organisation des déjeuners et des dîners sur le site.

En 2017 :

- 29 sessions de formation ont été réalisées ;
- soit 58 journées de formation ;
- au bénéfice de 236 stagiaires ;
- 8 sessions de formation ont été annulées notamment sur la période novembre-décembre qui a mobilisée toutes les entreprises solidaires du Réseau Cocagne et leur salarié-e-s pour le Forum Cocagne, tenu les 31/11 et 1/12 à Fontevraud.

Les formations réalisées ont eu lieu :

- au Jardin de Cocagne de Limon à Vauhallaan (91) : 14 sessions, soit 32 journées, pour 112 stagiaires ;
- à Paris : 9 sessions, soit 19 journées pour 67 stagiaires ;
- En région : 6 Journées techniques ont permis de former 48 salarié-e-s ;
- sur site 1 session de formation intra-entreprise pour un groupe de 9 personnes.

Le suivi des promotions du certificat de spécification

« Conduite de production en maraîchage biologique et encadrement d'insertion », en partenariat avec le CFPPA de Brie-Comte-Robert

Contexte

En réponse à l'importante demande de personnel qualifié sur une fonction clé d'un Jardin de Cocagne, en 2013, le Réseau Cocagne s'est associé au Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole Bougainville (CFPPA) de Brie-Comte-Robert pour créer

une formation innovante et unique en France.

L'objectif de ce parcours de formation est d'acquérir une double compétence :

- Savoir organiser une production maraîchère biologique diversifiée ;
- savoir encadrer des personnes en insertion professionnelle au sein d'une SIAE.

A l'issue de la formation, le-a-s participant-e-s peuvent obtenir le Certificat de Spécialisation (Titre de niveau IV délivré par le Ministère de l'Agriculture et inscrit au RNCP) « Conduite de production en maraîchage biologique et encadrement technique d'insertion », ainsi qu'une partie du titre EIAIE (Encadrant technique dans l'insertion par l'Activité Economique).

La quatrième promotion

Recrutée pendant le premier semestre 2016, la quatrième promotion a démarré la formation « Conduite de production en maraîchage biologique et encadrement d'insertion » le 9 octobre 2016. Le groupe était composé de 9 stagiaires.

Le service Formation du Réseau Cocagne a assuré, avec le CFPPA :

- le lien avec les Jardins de Cocagne qui emploient un-e stagiaire ;
- le bilan intermédiaire avec les stagiaires en février 2017, il s'agit d'une étape importante pour remobiliser les personnes en phase critique, pour apporter des correctifs en cas de problèmes ou de désaccords au sein du groupe ou avec l'équipe pédagogique, pour identifier la nécessité d'apporter un soutien à l'employeur pour le tutorat du stagiaire ;
- le suivi et la contractualisation des intervenants du Réseau Cocagne ;
- la correction d'un dossier demandé aux stagiaires pour la validation de l'UC4.

Les épreuves de validation ont eu lieu entre le 21 et le 25 août. Hormis un des deux stagiaires en apprentissage

ayant abandonné la formation, l'ensemble des stagiaires a obtenu le Certificat de Spécialisation.

Sept stagiaires ont validé aussi l'UC1 du titre ETAIE dont quatre ont obtenu aussi la reconnaissance de l'UC3. Deux d'entre eux ont enchaîné sur la suite de la formation ETAIE pour obtenir le titre complet.

Des 6 stagiaires en alternance sur un Jardin de Cocagne, 4 étaient en poste dans le même Jardin ou un autre Jardin de Cocagne au 31/12/2017.

La préparation de la cinquième promotion

Après les trois premières promotions, il est apparu nécessaire d'analyser la pratique afin d'améliorer le dispositif et l'adapter aux exigences des stagiaires et de leurs employeurs potentiels.

Etat des lieux

Un panel d'anciens stagiaires a été contacté par téléphone pour récolter les avis sur les points forts et les points à améliorer dans le déroulé de la formation.

Un panel de dirigeant-e-s de Jardin de Cocagne a été également contacté pour collecter les avis sur le besoin en compétence des futurs encadrant-e-s maraîchers.

Un panel de dirigeants de Jardin de Cocagne ayant accueilli des stagiaires d'une des trois premières promotions a été contacté pour collecter des avis sur les l'organisation et le contenu de la formation.

Réunion de coordination pédagogique

Organisée à l'initiative du service Formation du Réseau Cocagne, la réunion de coordination pédagogique a eu lieu le 21 février 2017 à l'Enclos Rey. Elle a permis la rencontre de la quasi-totalité des intervenant-e-s. Une synthèse des entretiens effectués a été présentée et un temps de travail collectif, a permis à la construction d'un nouveau ruban pédagogique.

Au regard du référentiel et de l'évolutions des besoins, une réorganisation des différentes interventions a





été prévue pour renforcer le nombre d'heures sur les thèmes plus complexes ou plus critiques.

Le planning et la distribution des temps de formation sur l'année a aussi été revue afin de :

- favoriser la progression pédagogique ;
- tenir compte du calendrier et des besoins des Jardins employeurs.

Le recrutement de la cinquième promotion

Le service Formation a assuré la communication et la promotion de la formation mise en œuvre avec le CFPPA au sein du Réseau Cocagne.

Tout au long du premier semestre les moyens de communication du Réseau Cocagne (lettre d'informations, réseaux sociaux, etc.) ont été mobilisés pour informer les Jardins de Cocagne sur le dispositif, ses finalités et l'intérêt pour les Jardins de Cocagne de recruter des personnes en contrat en alternance pour former et fidéliser de nouveaux encadrant-e-s maraîchers.

Pour cette promotion, ont été enregistrés par le service Formation :

- 50 contacts de personnes intéressées par la formation ;
- 15 dossiers de candidature ;
- 6 Jardins de Cocagne potentiellement intéressés par l'embauche d'encadrants en alternance sur le CS.

Le service Formation a coanimé, avec le responsable filière du CFPPA, 3 réunions d'information collective et de recrutement. (12 personnes reçues dont 10 considérées admissibles en formation).

Le groupe retenu (candidats reconnus admissibles et ayant trouvé un contrat avec un Jardin de Cocagne ou autre exploitation maraîchère bio) est constitué de 9 personnes.

Zoom sur... Comment assurer le financement de la formation des salarié-e-s des entreprises solidaires Cocagne ?

Le service Formation du Réseau Cocagne a accompagné ses adhérents pour faciliter l'accès à la formation des salarié-e-s, permanent-e-s ou en contrat d'insertion à la formation professionnelle continue et à la professionnalisation. Pour cela, différentes actions ont été mises en place.

Renforcement des relations avec le principal OPCA au sein du Réseau

85 % des adhérents au Réseau Cocagne versent au FAFSEA leur contribution au titre de la formation professionnelle. Il est apparu nécessaire de renforcer les relations entre le Réseau Cocagne et l'OPCA référencé du monde agricole.

En 2017, le service Formation a œuvré pour établir une nouvelle relation de coopération et partenariat avec le FAFSEA. Trois rencontres ont été organisées et ont permis de poser les bases de projets qui pourront voir le jour en 2018 :

- rencontre du Délégué territorial Méditerranée à Toulouse le 2 février 2017 ;
- rencontre du Délégué territorial Grand Ouest à Rennes le 25 mai 2017 ;
- rencontre de la Direction Organisation et qualité, partenariats financiers du siège à Paris le 23 octobre 2017.

Participation à la Commission Nationale Paritaire de la Branche des Ateliers et Chantiers d'Insertion (CNPEF ACI).

Le Réseau Cocagne est membre fondateur du Synesi, le syndicat des employeurs des Ateliers et Chantiers d'insertion. A ce titre, il est membre des instances de la

Branche ACI.

La responsable du service Formation siège comme membre permanente à la Commission Nationale Paritaire Emploi Formation.

En 2017, le service Formation du Réseau Cocagne a participé à :

- 6 réunions de la CNPEF ;
- 2 réunions de la CNPEF ACI avec les représentants des réseaux IAE, prévues le 23 février et le 15 novembre pour organiser l'action de l'IAE en réaction aux difficultés constatées pour la prise en charge des formations des salarié-e-s en CDDI par Pôle Emploi.

Cette implication permet au Réseau Cocagne d'agir sur la politique emploi-formation de la branche et sur l'optimisation des dispositifs de financement.

Participation au Comité technique de suivi de l'Accord Cadre Pôle Emploi - Réseau de l'IAE

L'Accord signé en 2015 par Pôle Emploi, les réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique et la DGEFP a comme objectif la mise en œuvre des solutions et coopérations sur les territoires au bénéfice des personnes en parcours d'insertion. Le rôle du Comité technique est le suivi du déploiement de cet accord sous forme :

- De signatures d'accord de coopération locaux ;

- D'analyse de remontée de bonnes pratiques et de dysfonctionnements relevés sur le terrain.

Le service Formation représente le Réseau Cocagne à ce Comité. En 2017, 2 réunions ont eu lieu au siège de Pôle Emploi à Paris le 9 juin et le 8 décembre lors desquelles le Réseau Cocagne a pu plaider pour une meilleure prise en compte des salariés en CDDI par Pôle Emploi.

Elaboration des fiches ressources sur l'accès à la formation professionnelle pour les salarié

Dans le cadre de la mission de veille et d'information du service Formation, plusieurs articles ont été publiés et diffusés via la lettre d'Informations pour informer, sensibiliser, expliciter des sujets d'actualité : les modalités de financements, le Compte personnel de formation, l'information sur les travaux de la branche ACI autour du CQP Ouvrier polyvalent, etc.

Projet 2018

- Continuer à améliorer l'offre de développement des compétences du Réseau Cocagne, et élaborer le catalogue 2019, au plus près du besoin actuel et futur du Réseau.
- Contribuer à la construction des projets stratégiques de toutes les missions du Réseau Cocagne sur le volet formation-compétence.
- Améliorer la formation des encadrants techniques en donnant un nouveau souffle à la formation CS portée avec le CFPPA de Brie Comte Robert.
- Assurer l'équilibre économique de l'activité formation du Réseau Cocagne.
- Organiser les formations prévues sur l'année 2018 et en assurer les suivis administratifs.
- Appuyer les adhérents Cocagne à l'élaboration de leurs plans de formation dans une logique d'accompagnement des trajectoires professionnelles et d'optimisation des financements.
- Construire un projet d'action de réseau pour une « GPEC Territoriale d'une filière bio solidaire » émergente et faire du Réseau Cocagne un acteur des enjeux de professionnalisation des filières agro-alimentaires territoriales innovantes et inclusives.
- Animer la mobilité professionnelle au sein du Réseau Cocagne en promouvant la mutualisation, le partage et la coopération
- Accompagner les entreprises solidaires Cocagne à se positionner comme structures apprenantes et les outiller pour mieux former les salariés en CDDI, à l'acquisition de compétences de base (en particulier du numérique) et vers des métiers en tensions sur les territoires.
- Apporter une expertise technique aux actions de plaidoyer et aux déploiement de nouveaux dispositifs de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle (ex. : « parcours emploi compétence »).

Essaimage et développement

Le Réseau Cocagne attire toujours autant de porteurs de projet « bio, local et solidaire ». En 2017, les indicateurs de l'Essaimage montrent un engouement marqué pour la création et la diversification d'activités, aussi bien du côté des sollicitations de porteurs de projet que des adhérents Cocagne.

Si le nombre de projets accompagnés reste constant, le secteur Essaimage est témoin des répercussions de la réforme de l'Insertion par l'activité économique (IAE) en 2014, et de la difficulté à créer de nouveaux Jardins de Cocagne. L'équipe continue d'encourager les créations de Jardins sur les territoires propices, et poursuit son action d'accompagnement de « Cocagne & Co ».

L'Essaimage

Naissance des projets : les sollicitations reçues

Chaque année, le Réseau Cocagne reçoit près de 130 sollicitations de personnes souhaitant créer un Jardin de Cocagne ou une activité proche des valeurs de la charte « Cultivons la solidarité ». Ces sollicitations donnent systématiquement lieu à un échange par mail ou téléphone. Ce premier échange permet de qualifier les demandes afin de démarrer un processus d'accompagnement ou de réorienter les porteurs de projet.

Caractérisation des sollicitations

En 2017, sur les 132 sollicitations reçues par le Réseau Cocagne, près de 80 % (103) concernent des projets de création d'activité, dont 70 % (75) sont des projets de Jardin de Cocagne, et les 30 % autres sont des projets dits « Cocagne & Co ».

Les 28 sollicitations restantes concernent une demande de partenariat, une offre de soutien (financier ou foncier) ou une demande de conseil ou d'information sur les Jardins de Cocagne ou la méthodologie d'essaimage.

Les activités se diversifient de plus en plus au sein des Jardins de Cocagne. Cela se vérifie également dans les sollicitations que nous recevons, et reflète bien la notoriété croissante du Réseau Cocagne sur le développement d'activités innovantes.

La moitié des sollicitations concernent des activités autres que le maraîchage. Il s'agit souvent de projets de microferme, essentiellement en Ile-de-France où cette thématique se démarque, notamment dû à l'appel à projet « Parisculteurs » et à la communication autour du concept du Paysan Urbain. Parmi les autres thématiques d'innovation, la transformation alimentaire ressort également, avec des projets d'ateliers de transformation ou de Table de Cocagne.

Les porteurs de projet

Les personnes qui s'adressent au Réseau Cocagne sont majoritairement des particuliers (55 %, contre 57 % en 2016) et des représentants d'associations (27 %, contre 25 % en 2016). Les 18 % restants sont des collectivités, des entreprises ou des professionnels.

Notons que 48 % des sollicitations nous sont parvenues de femmes (contre 51 % en 2016).

Accueil et formation des porteurs de projet

• 33 personnes, représentant 27 projets, ont participé aux 3 journées d'accueil et de formation des porteurs de projet qui ont eu lieu en février, juin et octobre 2017 ;

• 7 personnes ont assisté à la semaine de formation des porteurs de projet qui s'est déroulée en mars 2017.

Les Journées des Porteurs de Projet

Depuis 2013, le secteur Essaimage et développement organise des journées de formation destinées aux porteurs d'un projet de création d'activité et s'intitule : « Comment créer un Jardin de Cocagne ? De l'idée à la mise en œuvre ». Cette formation payante peut s'inscrire dans le cadre d'une prise en charge de l'OPCA (ou autre organisme) et permet d'affiner la connaissance des caractéristiques d'un Jardin de Cocagne, son ambition et sa complexité. C'est aussi l'occasion de comprendre le fonctionnement de l'accompagnement du Réseau Cocagne proposé aux porteurs de projet.

En 2017, le secteur Essaimage et développement a reçu 132 sollicitations : 93 ont été invitées en Journées Porteurs de Projet et un tiers y ont participé, soit 50 % de plus qu'en 2016 et le double de participants de 2015.

La semaine de formation des porteurs de projet

La troisième édition de la semaine de formation des porteurs de projet « Réussir la création de son Jardin de Cocagne : se projeter en tant que futur-e Directeur-trice » a eu lieu au Jardin de Cocagne de Limon à Vauhallan, du 20 au 24 mars 2017. Elle a réuni 7 participants dont six porteurs de projet de Jardins de Cocagne (Etainhus, Meaux, Montereau, Lomme, Les Sables d'Olonnes, Lombers) et une porteuse de projet de Vigne de Cocagne (Fabrègues).

Projets en cours d'accompagnement

En 2017, 22 projets de Jardin de Cocagne et 12 projets Cocagne & Co ont été accompagnés. 180 000 euros ont été alloués aux activités en démarrage ou en phase d'étude de faisabilité.

Jardins de Cocagne

En 2017, 8 porteurs de projets sont entrés en phase d'émergence :

- Amiens (60, Haut de France)
- Coutras (33, Nouvelle Aquitaine)
- Saubion (40, Nouvelle Aquitaine)
- Tero Loko (38, ARA)
- Saint-Denis de la Réunion (974)
- Pluduno (35, Bretagne)
- JACAF (Dakar, Sénégal)
- Houailou (Nouvelle-Calédonie)

Et 3 nouveaux Jardins ont démarré leur activité :

- Etainhus (Seine Maritime, 76)
- Le Thou (17, Poitou Charente)
- Meaux (77, Ile-de-France)

Parmi les 12 projets ayant démarré un accompagnement avant 2017 : 5 n'ont pas pu aboutir, 2 études de faisabilité initiées se sont poursuivies et 5 études de faisabilité ont démarré (dont 3 fonds de confiance mobilisés) :

- Rouen (Seine Maritime, 76)



132 sollicitations reçues et traitées

33 participants aux journées de formation porteurs de projet

7 participants à la semaine porteurs de projet



13 projets Jardin de Cocagne accompagnés

11 projets Cocagne & Co accompagnés

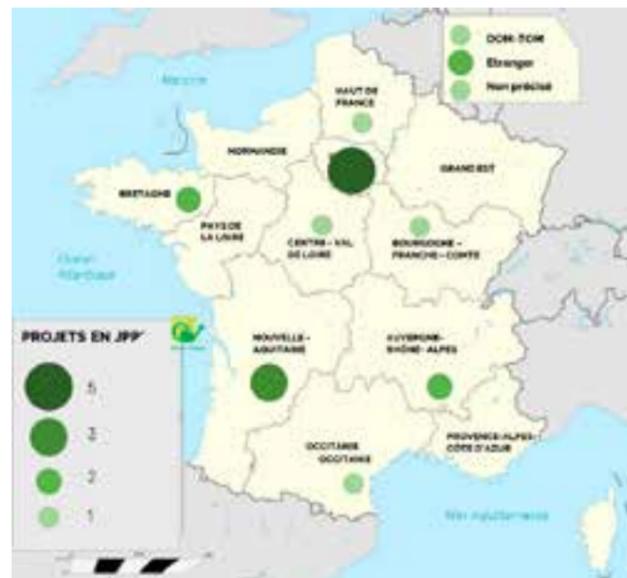


5 Fonds de confiance mobilisés

3 créations de Jardin de Cocagne

1 création de Cocagne & Co





Répartition régionale des projets représentés lors des journées de formation de l'année 2017

- Montpellier Métropole (Hérault, 34)
- Vaulnaveys-le Bas / Grenoble (Isère, 38)
- Lombers (Tarn, 81)
- Puylaurens (Tarn, 81)
- Montagny (Haute-Saône, 70)
- Lomme (Nord, 59)
- Etainhus (Seine Maritime, 76)
- Meaux (Seine-et-Marne, 77)
- Montereau (Seine-et-Marne, 77)
- Douai (Nord, 59)
- Pithiviers-le-Vieil (Loiret, 45)

Cocagnes & Co

En 2017, 2 nouvelles entreprises solidaires Cocagne ont vu le jour : Vigne de Cocagne (34, Hérault), et le projet de Jardin Conservatoire à Porquerolles (83, Var).

6 projets sont en phase d'émergence, dont 3 nouveaux et 3 arrêtés :

- Microferme Pontault-Combault (77, Ile-de-France) ;
- Légumerie de Saugues (43, Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- Légumerie de Leffrinckoucke (59, Hauts-de-France) ;
- Table de Cocagne de Vauhallaan (91, Ile-de-France) ;
- Microferme des Jardins de la Ressource (38, Grenoble) ;
- Conserverie du Volvestre (31, Occitanie).

3 projets sont en phase d'étude de faisabilité (2 nouveaux Fonds de confiance mobilisés) :

- L'esperluette (42, Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- Lieu de vie et travail (34, Occitanie) ;
- Table de Cocagne de la Haute-Borne (59, Hauts-de-France).



Participants et animateurs de la Semaine porteurs de projet 2017

Les visites techniques

21 visites de terrain ont eu lieu en 2017 pour accompagner les porteurs de projet. Elles permettent la validation de la qualité agronomique et technique des parcelles visées par les projets de création de Jardins de Cocagne. Au cours de l'étude de faisabilité, la visite des techniciens agro-environnementaux du Réseau permet de définir les besoins matériels et organisationnels ainsi que le calendrier de la montée en charge sur les deux premières années.

Ces visites, coordonnées par le secteur Essaimage, et développées ont permis d'accompagner l'ouverture des Jardins de Cocagne de Meaux, La Rochelle et Etainhus en 2017.

Créations d'activité en 2017

- 3 nouveaux Jardins de Cocagne ;
- 2 nouveaux Cocagne & Co ;
- 12,5 emplois permanents créés (20 à horizon 3 ans) ;
- 26 emplois en insertion créés (59 à horizon 3 ans) ;
- 10,6 hectares en maraîchage bio et 7 ha en viticulture bio cultivés à terme ;
- 500 adhérents-consom'acteurs à terme.

Portraits d'entrepreneurs sociaux

Arthur Baur, projet Jardin de Cocagne à Etainhus (Seine Maritime)

Arthur Baur est éducateur spécialisé et s'intéresse depuis 2013 à la création d'un Jardin de Cocagne. Au cours de l'été 2016, alors qu'il est adhérent (et ancien Président) de l'Amap de Fécamp, il apprend que les maraîchers qui la fournissent souhaitent arrêter leur activité.

La région étant très peu dotée en exploitations agricoles bio, les 5 Amap concernées par ces maraîchers se sont mobilisées et ont créé l'association collégiale Graine en Main dans le but de réfléchir à un modèle permettant de conserver les terres en bio et de maintenir les livraisons



Vigne de Cocagne

de paniers de légumes. Arthur propose d'ajouter une dimension sociale forte à ce projet avec la création d'un Jardin de Cocagne, ce qui conquiert l'ensemble du collectif.

La particularité de ce projet repose sur la reprise d'une exploitation maraîchère bio fonctionnelle, pour reconfigurer l'activité en chantier d'insertion socioprofessionnelle, avec une continuité des cultures et des ventes en paniers. En conséquence, le montage de ce projet porté par un collectif s'est fait très rapidement, et a été accompagné par le Réseau Cocagne. La DIRECCTE UT76 était très favorable au projet, le territoire étant sous-doté en structures d'insertion. Le montage juridique de l'acquisition des terres et des bâtiments a été l'un des gros sujets de préoccupation. Arthur a quitté son travail au cours de l'été 2017 pour devenir directeur de la structure ; mais pour lui, il était très important que la gouvernance soit partagée avec un Conseil d'Administration collégial, qui porte le projet et s'implique sur chaque théma-

tique. Les premiers salariés ont démarré en septembre 2017, avec une activité intense : continuité des cultures et des ventes de l'ancienne exploitation, et réorganisation de l'outil de production à adapter pour un Jardin de Cocagne. Les enjeux pour 2018 sont l'atteinte rapide du dimensionnement prévu pour le Jardin de Cocagne (ressources humaines notamment), et la consolidation du montage économique dans un contexte de faible soutien financier des pouvoirs publics.

Pauline Chatin, Vigne de Cocagne, Fabrègues (Hérault 34)

Pauline Chatin a lancé la première exploitation viticole d'insertion au pied du massif de la Gardiole dans l'Hérault, à une dizaine de kilomètres de Montpellier. Le Domaine de Mirabeau se voit offrir une seconde vie : en bio et en entreprise d'insertion. La SCIC, créée le 5 octobre 2017, a accueilli ses premiers salariés fin 2017 et prépare sa première cuvée à déguster à l'automne 2019.

« Au cours de mon BTS Viticulture Œnologie, j'ai découvert que les viticulteurs avaient des difficultés à recruter et à fidéliser des ouvriers viti-vinicoles polyvalents : dans la région, le taux de chômage atteint environ 15 % alors que 40 % des exploitants viticoles rencontrent des difficultés pour recruter des ouvriers. Je connaissais par ailleurs les Jardins de Cocagne et je me suis dit qu'il serait intéressant d'adapter le modèle Jardins de Cocagne en viti-viniculture, sous forme d'Entreprise d'Insertion. Ma rencontre avec Jean-Guy Henckel en 2016 m'a décidée à lancer ce projet dédié à un métier en tension ».

Les exploitations viticoles bio emploient 50 % de salariés de plus par rapport à des exploitations conventionnelles et requièrent une formation plus exigeante avec une plus grande palette de compétences à maîtriser. Comme le marché du vin bio croît de 10 % par an et que le Languedoc-Roussillon est le 1^{er} vignoble bio en France, les salariés en insertion bénéficieront d'une expérience significative dans une filière dynamique, valorisante et pleine de perspectives professionnelles.



Cartographie des projets accompagnés le secteur Essaimage



Echanges autour de l'utilisation de l'autoclave – Séminaire Ateliers de Transfo Avril 2017

La Recherche et Développement

Avec 18 Cocagne & Co en fonctionnement et 10 axes métiers identifiés, l'équipe R&D prévoit d'accorder un temps plus important à l'animation de temps d'échanges et de travaux collectifs entre ces structures. Cela a déjà démarré sur les 2 axes forts ateliers de transformation et microfermes.

Le Réseau Cocagne, fort de 25 ans d'expérience en matière d'essaimage, s'affirme également comme accompagnateur à la création de jeunes réseaux et à la structuration des démarches d'essaimage de 3 réseaux incubés, dont 1 en phase de démarrage et 2 en cours de conception.

Animation et capitalisation d'expérience

L'accompagnement des Cocagnes & Co en activité va de pair avec l'une des missions historiques du Réseau: capitaliser et favoriser la diffusion du savoir-faire des adhérents. C'est l'un des objectifs du fonds de R&D du Réseau Cocagne que de financer du temps de travail dédié à de la capitalisation-diffusion de savoir-faire.

Lorsqu'une activité Cocagne & Co mûrit et se diffuse au sein du réseau, un travail d'animation de collectifs « métiers » se met progressivement en place avec les structures concernées, contribuant ainsi à l'adaptation du travail du Réseau Cocagne à son écosystème d'adhérents.

En 2017, la R&D Cocagne s'organise autour de 10 types de métier :

- Filière maraîchère bio : microfermes / agriculture urbaine, ateliers de transformation / conserveries, restauration (Table de Cocagne), plateformes de conditionnement et de distribution, magasins bio, valorisation de la matière organique ;
- SIAE agricole bio : horticulture (Fleurs de Cocagne), Production légumière de plein champ, viticulture (Vigne de Cocagne) ;
- Lutte contre la grande exclusion : lieux de vie et de travail.

Microfermes / Agriculture urbaine

Le Réseau Cocagne s'intéresse à la question de la production maraîchère sur petite surface et peu mécanisée, associée à des activités complémentaires (animation, formation, logistique, entretien d'espaces verts, etc.), ainsi qu'aux perspectives offertes par le mouvement de l'agriculture urbaine.

En 2017, les principales actions menées sont :

- L'accompagnement du Paysan Urbain, premier modèle de ferme urbaine Cocagne qui a vu le jour en 2016, et de son développement sur un nouveau site à Paris (réservoir de Charonne) : étude et projection sur le modèle économique, mise en place d'un label de certification spécifique avec Ecocert ;
- L'accompagnement de deux porteurs de projet de microfermes urbaines (Les Jardins de La Ressource et SOS Solidarité), pour les aider à définir des modèles technico-économiques hybrides viables sur petite surface et qui combinent : hors-sol, pleine terre et activités dites complémentaires (animation pédagogique, etc.).

Ateliers de transformation / Conserveries

Les Jardins de Cocagne réalisent depuis longtemps des activités de transformation en complément de leur cœur de métier. Aujourd'hui, des projets d'envergure commencent à voir le jour et ont vocation à se multiplier au sein du Réseau. Les actions suivantes ont été réalisées :

- Organisation d'un séminaire de travail de 2 jours regroupant 5 structures sur le site de Terre d'Opale à Vieille Eglise. Echange de pratiques, partage autour de problématiques communes, réflexions autour de projets collectifs à mettre en œuvre ;
- Démarrage d'actions de mutualisation entre ces 5 structures : partage de documents et étude d'opportunité d'approvisionnement mutualisé ;
- Démarrage d'une étude comparée de la confection de 2 soupes communes sur 5 sites d'ateliers de transformation Cocagne, en partenariat avec Agro-

ParisTech pour l'étude de la variabilité d'une soupe à l'autre ;

- Accompagnement des différents projets de transformation cités ci-dessus. Réalisation de 2 journées de transfert de savoir-faire sur le site de Communay pour 5 structures s'intéressant à un projet de transformation.

Restauration (Table de Cocagne)

Initialement restaurant d'insertion associé à un Jardin de Cocagne et proposant à sa carte les légumes bio, locaux et solidaires, les trois projets de Table de Cocagne, à Vauhallan (91 - site de la Maison Cocagne), Villeneuve d'Ascq (59) et Vieille-Eglise (62) incarnent de façons diverses une activité de restauration.

Plateforme de conditionnement et de distribution

Il s'agit de plateformes logistiques et commerciales d'insertion regroupant plusieurs producteurs maraîchers bio sous un système collégial avec pour objectif d'améliorer l'écoulement et la distribution des produits. Le secteur R&D a suivi le développement des activités des plateformes existantes, ainsi qu'un nouveau projet porté par le Jardin de Cocagne de Blois.

Horticulture (Fleurs de Cocagne)

Le Réseau accompagne la consolidation de Fleurs de Cocagne Avrainville, notamment en matière de production. L'exploitation de près de 8 hectares, dont 8 000 m² de serres en verre non chauffées, produit 25 variétés de roses, dont trois odorantes et une trentaine de variétés de fleurs annuelles.

Une surface de deux hectares, équipée d'un réseau primaire d'irrigation, peut accueillir des plantations plein champs qui sont exploitées depuis 2017 pour du maraîchage, en vue d'une diversification.

Production légumière de plein champ

Après seulement deux saisons pleines, l'entreprise d'insertion Les Champs Gourmand à Quévert (35) en production de légumes bio destinés à la vente en gros a

confirmé son fort potentiel commercial et les résultats d'insertion sont très positifs.

Cependant, ce modèle toujours à l'épreuve n'a pas encore atteint un niveau de rentabilité satisfaisant du fait du temps de mise en route de la production : mise en place progressive de l'outil de production et des ajustements dans le fonctionnement de l'équipe. Le Réseau a dédié son accompagnement à la mobilisation de financements destinés au perfectionnement de l'outil de production.

Lieux de vie et de travail

Il s'agit ici de lieux d'hébergement et de travail destinés aux personnes en situation de grande exclusion et ayant très peu de chance de trouver un emploi classique.

Le projet LIA, Lieu de vie, de travail et d'accueil a été accompagné en 2017 mais n'a pu aboutir faute de lieu. Des projets encore peu nombreux du fait de leur caractère très social qui draine un nombre limité de porteurs de projet. La question des lieux de vie est néanmoins toujours présente dans les sollicitations reçues par le secteur Essaimage.

Axes transversaux

Au-delà de la R&D dédiée aux nouveaux métiers Cocagne, le Réseau appuie également l'innovation au sein de thématiques transversales aux Jardins, sur leur cœur de métier. Trois axes sont concernés :

Innovation dans l'accompagnement socio-professionnel

Cet axe a pour objet le repérage et la diffusion de pratiques innovantes dans l'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion. Il s'appuie à l'origine sur les expérimentations développées par Solid'Action :

- Epida (Expérimentation de Parcours d'Insertion à Durée Adaptée), destinée à l'accompagnement de publics très fragiles. Suivie par l'Etat, elle a directement conduit à l'ajout d'une clause dans la loi Travail 2016, stipulant la possibilité d'allonger les parcours d'insertion à 5 ans pour des personnes présentant des problématiques d'insertion très importantes ;





- « ACI Hors les Murs », conduit en partenariat avec son club d'entreprises, qui vise à faciliter le contact des salariés en insertion avec l'entreprise : Solid'Action envoie des équipes de 3 à 5 salariés en insertion avec leur encadrant technique au sein d'une entreprise pour la réalisation d'une mission de prestation de service. Grâce à l'obtention d'une dérogation spécifique validée par un courrier du Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, Monsieur Rebsamen, l'activité se poursuit de manière expérimentale.

Innovation et maraîchage

Afin de faciliter le repérage, l'étude et la valorisation de pratiques et outils innovants en maraîchage biologique, plusieurs axes sont progressivement investigués via les Jardins, les techniciens du Réseau, les partenaires externes (Naïo, Terrateck, Atelier Paysan, etc.).

En 2017, une étude technico-économique de l'intérêt pour les Jardins de Cocagne des offres de serres photovoltaïques n'a pas été concluante, tandis que l'étude du système de serre mobile se poursuit sur le Jardin de la Voie Romaine. Une démonstration d'outils de précision a été faite lors du Forum National 2017 (Terrateck, etc.)

Approvisionnement de la Restauration collective

Cet axe veut appuyer de développement par les Jardins de l'approvisionnement en légumes de restaurants collectifs (cantines scolaires, restaurants d'entreprises, etc.). Après plus de deux ans, le partenariat national pour favoriser l'approvisionnement de restaurants Elicor par des Jardins de Cocagne s'est avéré peu concluant. Ceci du fait d'une incompatibilité fréquente des pratiques commerciales des restaurants avec celles des Jardins (volume, délai, fréquence, prix, préparation de commande, etc.).

Les réseaux incubés

En tant que référence nationale dans l'ESS concernant les dynamiques de changement d'échelle, le Réseau Cocagne répond depuis de nombreuses années aux sollicitations d'accompagnement reçues par d'autres réseaux en émergence. Il souhaite aujourd'hui officialiser et structurer cette démarche auprès de jeunes réseaux dont les activités sont prometteuses et font écho à sa charte.

C'est dans ce cadre que le Réseau Cocagne a initié et continue d'appuyer la construction du collectif Métamorphose (revalorisation de bâches publicitaires en accessoires de mode) et qu'il commence à travailler avec les pionniers des conserveries solidaires anti-gaspillage alimentaire (J'aime Boc'oh et Re-belle). Cette dynamique concerne également certaines activités Cocagne & Co qui disposent d'un fort potentiel d'essaimage en dehors des Jardins de Cocagne, comme le Paysan Urbain.

Métamorphose

2017 marque l'organisation du réseau des chantiers d'insertion en éco-marquinerie, Métamorphose. Le recrutement d'une chargée de développement dédiée, Bénédicte Monteyremard, a permis en plus de l'organisation de nouveaux séminaires, la création d'une charte graphique et d'une plaquette commerciale, la concrétisation d'une première commande commune issue d'une enseigne de grande distribution et la mise en place d'une organisation collective pour le démarchage et la production.

Les conserveries solidaires « anti-gaspi »

2 structures La Conserverie solidaire J'aime Boc'Oh à Cognin (73) et Re-belle, projet similaire de conserverie anti-gaspi en Ile-de-France, se sont rencontrées avec le Réseau Cocagne autour des sujets suivants :

- Transfert de savoir-faire sur la démarche d'Essaimage du Réseau Cocagne et premiers conseils ;

- Formalisation d'une démarche d'accueil et de réponse aux sollicitations ;
- Conceptualisation d'une formation de 2 jours pour les porteurs de projet.

Le Paysan Urbain

Suite à la création d'une première activité prometteuse à Romainville, et en parallèle du développement du Paysan Urbain dans Paris intra-muros et à Marseille, Le Paysan Urbain et le Réseau Cocagne travaillent à l'élaboration d'une charte spécifique, d'un modèle de franchise solidaire, et d'un cadre de collaboration entre le Réseau Cocagne et le Paysan Urbain.

Il s'agit également d'anticiper quels services propres seraient à développer en complémentarité avec ceux du Réseau Cocagne (ex : essaimage, R&D technique, collecte de fonds, etc.).

ZOOM SUR ...

Le secteur Essaimage et développement s'appuie régulièrement sur les conseils et orientations d'administrateurs du Réseau Cocagne, en particulier des membres des commissions Essaimage et R&D et des Relais régionaux concernés par les territoires des projets. En 2017, 4 commissions Recherche et développement se sont tenues, et ont rassemblé les administrateurs suivants, en sus de l'équipe salariée et du directeur fondateur du Réseau Cocagne, Jean-Guy Henckel :

- Dominique Hays, président du Réseau Cocagne ;

- Timothée Huck, directeur du Jardin de la Voie Romaine (Loiret, 45) ;
- Jean-Pierre Gotard, président du Jardin d'Oasis (Loire, 42).

Fin 2017, une commission Essaimage a également été créée, et a réuni les administrateurs suivants pour la première fois en novembre 2017 :

- Patrice Leonowicz, vice-président du Réseau Cocagne ;
- Jonathan Monserat, directeur du Jardin Graine de Soleil (Bouche du Rhône, 13) ;
- Timothée Huck, directeur du Jardin de la Voie Romaine (Loiret, 45).

Le secteur a par ailleurs bénéficié de nombreuses contributions de la part de salariés de Jardins de Cocagne, à travers des appuis via le dispositif Transfert de savoir-faire du Réseau Cocagne, et des interventions lors des journées et semaines de formation des porteurs de projet.

L'ensemble des partenaires du Réseau Cocagne ont par ailleurs été invités à une demi-journée d'échanges et de réflexion le 13 décembre 2017 dans le cadre d'un comité de pilotage. Ce comité s'est organisé autour de deux temps de travail prospectif sur l'innovation dans les territoires au sein de la filière bio et l'innovation dans la lutte contre l'exclusion.

Projet 2018

- Capitaliser sur le savoir-faire des projets de microfermes en cours d'expérimentation au sein du Réseau Cocagne.
- Clarifier un cadre conventionnel pour l'accompagnement de porteurs de projet qualifiés à la création de microfermes Cocagne dans le cadre de la Charte nationale, et appuyer l'émergence de nouveaux projets.
- Constituer et animer un groupe de travail national et multi-partenarial autour de l'agriculture urbaine et du maraîchage sur petites surfaces.
- Accompagner des projets de territoires filières bio solidaires dans le cadre d'activités de diversification (transformation, logistique, distribution).
- Expertiser et aider à l'intégration des Jardins et autres entreprises solidaires Cocagne au sein des Projets alimentaires territoriaux.
- Animer une mission exploratoire sur l'accueil des réfugiés au sein de nouveaux projets Cocagne, notamment avec un co-portage de porteurs de projets en Isère.

Communication

Le service Communication a pour mission principale de développer et renforcer la communication nationale interne et externe Cocagne. Pour ce faire, trois enjeux ont été identifiés en 2016 et ont été poursuivis en 2017 :

- Digitaliser le Réseau Cocagne.
- Harmoniser la communication.
- Diffuser l'information.

La communication interne

Le développement de la notoriété et de la réputation de Cocagne est autant un enjeu local pour l'ensemble des Jardins de Cocagne et des entreprises solidaires Cocagne (ESC), qu'un enjeu national pour le Réseau Cocagne.

La communication de Cocagne, interne comme externe, est au service de la diffusion des quatre points de la charte nationale (lutter contre les exclusions, produire dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique, commercialiser la production à destination d'un réseau d'adhérents-consommateurs et intégrer le secteur professionnel agricole local).

A l'échelle locale comme au niveau national, les chartes éditoriale et graphique, les différents supports de communication et l'ensemble des messages émis par les acteurs « Cocagne » doivent être mieux corrélés, pour un message fort et lisible auprès de tous les publics. Trois missions pour améliorer la communication ont donc été repérées : un accompagnement individualisé, des outils harmonisés simples d'utilisation pour tous les Jardins de Cocagne, les entreprises solidaires Cocagne et les relais locaux de communication identifiés.

Identifier les communicants locaux

Une campagne d'identification des communicants locaux a été lancée au printemps 2017 pour formaliser et rassembler les communicant-e-s locaux-les, afin de les associer et / ou les solliciter lors d'actions de communication nationales et régionales, en facilitant leur lien direct avec le service Communication du Réseau Cocagne. La formalisation de cette communauté permet d'améliorer la communication externe en coordonnant l'échelle locale avec l'échelle nationale, tout en assurant une communication interne plus efficace.

A la fin du premier semestre 2017, 37 référents communication ont été identifiés (sur 121 entreprises solidaires Cocagne en activité).

En additionnel des missions déjà proposées (accompagnement stratégique, conseils dans la création et réalisation d'outils et supports de communication, accompagnement dans l'administration et animation des sites internet locaux Cocagne), d'autres services ont été formalisés pour un meilleur soutien des communicant-e-s locaux.

[Pour en savoir plus, rendez-vous dans « Zoom sur... » page 44]

Accompagner individuellement les salariés Cocagne

20 entreprises solidaires Cocagne (communicants, directeurs, etc.) ont sollicité le service Communication national du Réseau Cocagne pour obtenir des conseils dans diverses missions quotidiennes de communication (choix de prestataires, formalisation de supports, accompagnement stratégique, aide à l'utilisation des outils prédéfinis par le Réseau Cocagne, etc.).

De plus, le service a également accompagné dix entreprises solidaires Cocagne dans l'assistance technique du site internet Cocagne.

Outiller au niveau local

En lien avec le service Animation, la boîte à outils de communication à disposition des Jardins a été à nouveau étoffée et complétée par la mise à jour du kakémono « Jardins de Cocagne » et la réalisation d'un autocollant point de dépôts. Ce dernier sera diffusé au premier semestre 2018.

Un guide d'application de la charte éditoriale et graphique a également été formalisé pour faciliter l'appropriation de tous les acteurs Cocagne des éléments graphiques et éditoriaux de l'identité Cocagne.

Informier : les lettres d'information interne et externe

Les lettres d'information internes et externes au format HTML ont été développées en fin d'année 2016.

En 2017, ce sont donc 6 lettres d'informations internes qui ont été envoyées à 486 contacts internes à chaque envoi, et 6 Cocagne Infos (lettre d'informations externes) envoyées à 11 145 contacts externes (adhérents consommateurs, sympathisants, donateurs, investisseurs, partenaires et journalistes).

Après une première phase d'expérimentation, ce nouvel outil a été analysé afin de s'assurer de sa pertinence. L'efficacité a été démontrée puisque les taux d'ouvertures et d'engagements (clics) sont supérieurs à la moyenne :

- Concernant la lettre d'informations interne, le taux moyen d'ouverture des ONG est de 30 %. Celui des lettres d'informations Cocagne atteint quant à lui les 43 %. De plus, le taux de clic moyen s'apparente à 15 %, celui de Cocagne est de 21 %.
- Concernant la Cocagne Infos dont les inscriptions ont doublées entre fin de 2016 et fin 2017, les tendances identifiées sont également positives. Le taux d'ouverture moyen fixé à 29 % est supérieur au taux moyen d'ouverture du secteur (25 %). Le taux de clic égal à 4 % dépasse également les indicateurs de référence du secteur (2,8 % en moyenne).

Les analyses des lettres d'informations internes et externes (Cocagne Infos) sont donc très encourageantes et positives. Elles démontrent une réelle valeur ajoutée de ces outils pour la communication interne et externe dans une démarche de digitalisation assurée.



37 communicant-e-s locaux Cocagne identifiés



11 145 destinataires de la lettre d'informations externe
99 % de personnes de plus qu'en 2016

43 % de taux d'ouverture moyen
21 % de taux de clic moyen



3 127 personnes suivent les actualités de la page Facebook alimentée chaque semaine
42 % de personnes de plus qu'en 2016



1 170 abonnés enregistrés sur la page Twitter
46 % de plus qu'en 2016



L'autocollant point de dépôt, le kakémono Jardins de Cocagne et la page d'accueil du site national Cocagne reseaucocagne.asso.fr



Pose de la première pierre de la maison Cocagne le 05 septembre 2017

La communication externe

Digitaliser Cocagne est l'un des enjeux poursuivis par Cocagne depuis de nombreuses années.

Digitaliser : le site internet du Réseau Cocagne

Le site internet du Réseau Cocagne est l'un des principaux canaux de diffusion de Cocagne. En 2017, 90 941 sessions ont été enregistrées et 263 261 pages consultées (valeurs stables en comparaison avec 2016). En lien avec le plan de communication mensuel, 175 articles (actualités, recettes, vidéos, articles de presse, communiqués de presse, vidéos, événements et offres d'emploi) ont été mis en ligne en 2017 afin d'animer et faire vivre le site (valeur en augmentation en comparaison avec 2016, 65 contenus de plus en 2017). Enfin, le site a été modernisé pour faciliter la navigation des internautes et notamment avec l'ajout d'un bouton sur la page d'accueil permettant de s'inscrire à la Cocagne Infos.

Homogénéiser l'identité nationale Cocagne : les sites internet des Jardins

Le déploiement des sites internet Jardins conçus dans la même ligne graphique et proposant les mêmes fonctionnalités que le site national continue. Deux formations pour l'animation du site internet a réuni 15 participants en février et en mars 2017.

6 nouveaux sites sont désormais en ligne. A ce jour, il y a donc 16 sites opérationnels en ligne. 3 sont actifs en recette et 3 autres sont intéressés pour une formation. Des évolutions ergonomiques et de design sont à prévoir au premier semestre 2018 sur l'ensemble des sites locaux Cocagne.

Fédérer et développer la communauté en ligne : les réseaux sociaux

La présence sur les réseaux sociaux s'accroît pour le Réseau Cocagne avec des taux de portées et d'interaction qui s'accroissent (des milliers de vues pour certaines publications virales et parfois des centaines de partages).

En 2017, la présence sur les réseaux sociaux a porté ses fruits :

- 3 127 personnes suivent désormais la page Facebook ce qui représente 927 personnes de plus qu'en 2016.
- 1 170 personnes suivent la page Twitter soit 370 abonnés de plus qu'en 2016, 745 tweets ont été comptabilisés.
- La chaîne YouTube compte 72 abonnés pour 39 vidéos au total.

Renforcer et développer les relations presse

En 2017, le Réseau et les Jardins ont régulièrement été présents dans différentes productions audiovisuelles. Depuis le début de l'année, six ont été relayées sur le site national (Milles et une vies avec Fleurs de Cocagne, France 3 Région, etc.).

La presse écrite, nationale et locale, publie régulièrement des articles sur les Jardins de Cocagne et le Réseau Cocagne. Au premier semestre 2017, 57 articles ont été ajoutés dans la revue de presse (rubrique Infos et publications). Quelques exemples : Le Monde, Var-Matin, Le Parisien, Midi Libre, etc.

En 2017, le service Communication a reçu plus de 40 sollicitations en direct pour l'interview, la rédaction d'articles sur Cocagne ou la mise en lien avec des entreprises solidaires Cocagne identifiées.

Enfin, pour développer les relations presse, le Réseau Cocagne s'est doté d'un abonnement à une base de

données presse segmentée (Hors Antenne) afin de mieux cibler et prospecter auprès de journalistes intéressés par les sujets portés par Cocagne (insertion, social, alimentation, agriculture bio, etc.).

Mettre en œuvre des temps forts d'échanges : les événements

Pose de la première pierre de la maison Cocagne
Pour remobiliser les partenaires autour du projet de la maison Cocagne dont les travaux ont redémarré en 2017, le service Communication a appuyé les autres services pour planifier, coordonner et mener à bien la pose de la première pierre qui a réuni plus de 70 participants dont les partenaires historiques du projet et autres parties prenantes. Avant ce temps-fort symbolique, trois tables-rondes se sont tenues afin de laisser la parole à l'ensemble des partenaires publics, privés et citoyens, concernant les motivations de leur engagement dans le projet, le changement d'échelle qu'il symbolise et l'insertion, cœur du projet.

La journée des Jardiniers bourguignons

Dans le cadre de la journée des Jardiniers bourguignons organisée par le service Animation du Réseau Cocagne, le service Communication a réalisé une vidéo intitulée « La parole aux Jardiniers Cocagne ». Il s'agit d'une vidéo de 3 minutes et 48 secondes qui donne la parole à des Jardiniers bourguignons désireux de partager et de témoigner de leur parcours, leurs expériences dans les Jardins de Cocagne et de leurs perspectives.

Forum national 2017 « C'est quoi ce travail ? »

Le 16^{ème} Forum national Cocagne intitulé « C'est quoi ce travail ? Inventer les emplois solidaires de demain » s'est tenu les 30 novembre et 1^{er} décembre 2017 à l'Abbaye royale de Fontevraud en présence de 294 participants (24 de plus qu'en 2015) soit 48 Jardins de Cocagne et entreprises solidaires Cocagne représentés.

Ces deux jours de Forum ont été rythmés par des interventions d'experts, des tables-rondes, des débats, des ateliers de travail et des temps d'échanges conviviaux.

Ce forum national a été l'occasion de rappeler l'importance des questions de l'accès à l'emploi des plus précaires en promouvant les nouvelles activités de la transition écologique et sociale.

Appui à la première journée régionale Cocagne en Occitanie : le bien-être alimentaire pour tous

La première journée régionale Occitanie consacrée à l'alimentation saine pour tous coorganisée par Cocagne Haute-Garonne et le Réseau Cocagne s'est tenue le 14 décembre. Les objectifs de cette journée étaient de rassembler des acteurs du social et de l'alimentaire du territoire pour dresser un état des lieux en région du bien-être alimentaire pour tous et de favoriser la création de synergies entre les associations, collectivités et entreprises présentes.

100 participants ont assisté à la journée et 8 Jardins de Cocagne Occitans étaient rassemblés. Le service Communication du Réseau Cocagne a appuyé les Jardins sur les aspects de communication en amont (invitation, support) durant l'événement (réseaux sociaux) et en aval (communiqué de presse).

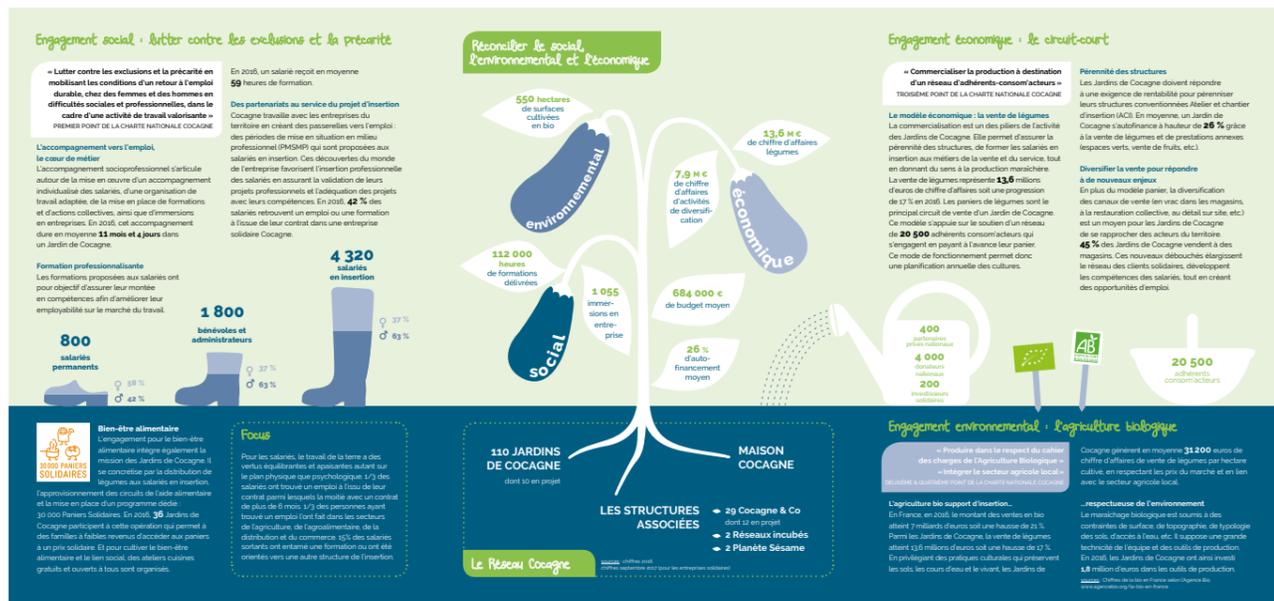
Accompagner les outils de financements

Le service Communication a appuyé le service Diversification des financements dans :

- La planification des temps forts nationaux de collecte de fonds (investissement, épargne de partage et dons) ;
- Le suivi et la réalisation de divers outils et supports de communication sur ces campagnes de levées de fonds (notices explicatives, signatures de mails, emailing, etc.) ;
- L'appui à la réalisation de la plaquette de remerciements des donateurs ;
- La réalisation du rapport d'activité 2016 de Cocagne Investissement ;
- La mise à jour du site internet de Cocagne Investissement ;
- L'appui à la coordination, la réalisation de supports et l'appui de la campagne de levée de fonds 30 000 Paniers Solidaires.



Identité graphique du forum national Cocagne «C'est quoi ce travail ?»



Observatoire national 2016 des entreprises solidaires Cocagne

Partager et faire découvrir : des documents clés

Évaluer et communiquer : l'évaluation nationale et l'observatoire

Cette année, pour compléter l'évaluation nationale, un dépliant a été réalisé en collaboration avec le service Animation afin de permettre à toutes les personnes intéressées par les actions des Jardins de Cocagne et des entreprises solidaires Cocagne de comprendre, en un clin d'œil, l'ensemble des activités développées par Cocagne. Il présente l'écosystème Cocagne, décrit et analyse les trois engagements (social, environnemental et environnemental) tout en indiquant les implantations. Toutes ces informations sont disponibles en chiffres et en illustrations.

Réfléchir et approfondir : Arrosoir n°30 automne 2017 « C'est quoi ce travail ? »

Pour donner matière à réfléchir en amont du Forum national 2017, l'Arrosoir n°30 paru au format digital à l'automne portait sur la thématique du travail. Partenaires, experts du sujet mais aussi porteurs de projets Cocagne, salariés permanents et en parcours d'insertion, ont pu s'exprimer sur ce sujet d'actualité traité dans une dimension sociale et prospective.

Collaborer autour d'un bel ouvrage, l'Agenda 2018

En lien avec le service Partenariats, l'Agenda Cocagne édité par la maison d'édition La Rue de l'échiquier a été renouvelé en 2018 sur le thème des recettes des Jardiniers Cocagne.

Ainsi, un appel national à propositions de recettes a été lancé auprès de l'ensemble des Jardins de Cocagne pour composer cette nouvelle édition, coordonnée par le service Communication du Réseau Cocagne.

Zoom sur ... Développer les compétences en communication au niveau local

Dans un contexte de plus en plus concurrentiel sur le marché du panier, la communication est désormais incontournable pour les Jardins de Cocagne et les entreprises solidaires Cocagne.

En 2017, pour répondre à ce besoin et en complément des outils déjà mis en place, le service Communication du Réseau Cocagne a proposé plusieurs réponses coconstruites avec les secteurs Animation et Formation du Réseau Cocagne.

Identifier les communicants locaux

Dans un premier temps, afin de proposer des réponses optimales, le service Communication a démarré une identification des communicants locaux pour formaliser une communauté de communicants Cocagne.

Pourquoi identifier des communicants locaux ? D'abord pour valoriser efficacement au national les actions locales. En effet, le service Communication national est en mesure de valoriser les actions locales sur le site internet national (plus de 260 000 pages consultées chaque année) rattaché aux sites locaux Cocagne, l'Arrosoir (parution annuelle) distribué à 20 000 exemplaires, les réseaux sociaux Cocagne (3 127 personnes sur Facebook, 1 170 sur Twitter) et sa chaîne YouTube, la lettre d'information interne envoyée à l'ensemble du réseau (485 contacts), la Cocagne Infos, lettre d'information externe envoyée tous les 2 mois à plus de 11 000 contacts (partenaires, journalistes, sympathisants, donateurs et investisseurs solidaires nationaux).

La communauté de communicant-e-s locaux-les peut donc s'appuyer sur les dispositifs nationaux pour relayer et diffuser à plus grande échelle leurs actions.

Ensuite, cette identification a permis de proposer des temps d'échanges adaptés pour professionnaliser et développer les compétences des communicant-e-s. 37 communicant-e-s locaux-les ont été identifiés en 2017.

Transmettre des compétences par visioconférence

Le service Communication national a donc lancé un cycle de visioconférences axé sur la transmission d'expertises en communication (notamment en lien avec les demandes identifiées au préalable des animateurs réseau d'adhérents / référents communication par le service Animation). Ces temps d'échanges sur une plateforme en ligne permettent de réunir jusqu'à 8 participants pendant une heure. Le format initial proposé est de 40 minutes de transmission de savoir, appuyé d'un guide, d'une présentation et de gabarits d'outils à réutiliser facilement, et de 20 minutes d'échanges et questions. Chaque visioconférence étant filmée, elle est accessible en rediffusion par l'ensemble des adhérents du Réseau Cocagne. Des guides pratiques sont également mis à disposition pour que chacun-e puisse se saisir du sujet (plus de 50 téléchargements de certains outils).

4 visioconférences ont donc eu lieu toute au long de l'année sur les thèmes suivants :

- Comment optimiser le référencement naturel de son site internet ? Cette visioconférence a réuni 8 participants. 3 étaient sur liste d'attente faute de place.
- Comment optimiser ses relations presse ? Cette visioconférence a réuni 5 participants.
- Comment créer, administrer et animer ses réseaux sociaux ? Cette visioconférence a réuni 8 participants.
- Photographie : prise de vue, crédit, classement,

acquérir les bons réflexes. Cette visioconférence a réuni 3 participants.

24 salariés des entreprises solidaires Cocagne ont donc bénéficié d'apports théoriques et pratiques pour monter en compétences sur un sujet précis. Un nouveau sujet verra le jour en 2018 : organiser un événement.

Former à la stratégie de communication

La stratégie de communication permet de déployer la notoriété et la réputation de la structure. La sollicitation permanente, la multiplication des outils et les délais raccourcis pour réagir à une information, demandent une véritable professionnalisation en matière de communication.

Une véritable stratégie de communication doit donc être définie pour bien choisir les combinaisons efficaces : quels objectifs pour quels messages adressés à quelles cibles via quels supports ?

En lien avec les services Animation et le service Formation, une nouvelle formation communication stratégie et outils en présentiel sur 2 jours (et à distance) va permettre aux participants de repositionner les enjeux d'une communication efficace, différenciée et adaptée, au service du développement de leur structure. Cette formation, pensée et construite en 2017, est dispensée pour une première session en janvier 2018.

Le développement au local des compétences en communication est l'une des solutions permettant de développer la notoriété et réputation de Cocagne partout en France.

Projet 2018

- Animer le site internet national, déployer et mettre en ligne les sites locaux. Objectif : une vingtaine de sites en ligne au total en 2018.
- Développer, animer et professionnaliser la communauté de communicants en région.
- Appuyer le développement des nouveaux outils de financements du Réseau Cocagne.
- Poursuivre le développement de nouveaux modes de communication (événementiel, réseaux sociaux, audios, vidéos et plateformes de référencement responsable).
- Renforcer les relations presse.
- Optimiser l'existant (supports de communication interne et externe).
- Participer à la réalisation d'une grande base de données contacts et d'une médiathèque.

Partenariats

L'équipe partenariats et financements a pour mission de trouver les ressources afin de développer les projets des adhérents Cocagne et les missions nationales du Réseau Cocagne.

Mobiliser des ressources pour financer les projets Cocagne

La mission du service Partenariats du Réseau Cocagne est de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de la mission sociale des membres du Réseau Cocagne.

Le Réseau Cocagne bénéficie de la confiance renouvelée d'entreprises et de fondations avec qui nous bâtissons des partenariats durables. En parallèle, nous identifions chaque année de nouveaux partenaires potentiels.

Les partenaires peuvent soutenir Cocagne sur trois axes :

- Les projets du Réseau Cocagne (les programmes nationaux comme 30 000 Paniers Solidaires, etc.) et l'accompagnement des Jardins (Formation, Essai-mage, Recherche et développement etc.) ;
- Les projets des adhérents Cocagne (Jardins et autres activités innovantes) ;
- Le projet de la Maison Cocagne.

En fonction de ses thématiques d'intervention et de ses moyens, chaque partenaire décide soutenir Cocagne sur un ou plusieurs de ces axes.

Tout au long de l'année 2017, 42 nouveaux partenaires potentiels ont été contactés. Les retombées de ce travail de prospection se sont concrétisées en 2017 : comme le partenariat avec Malakoff Médéric validé en septembre.

En parallèle, la majorité des partenariats durables du Réseau Cocagne ont été renouvelés durant l'année (Fondation Macif, Fondation Carrefour, FAPE EDF, etc.). De nouveaux dispositifs de soutien financier ont également été lancés comme l'arrondi en caisse déployé dans l'ensemble des magasins Naturalia en février 2017.

Animation des partenariats

Pour pérenniser les partenariats et favoriser les synergies entre les organisations, le service Partenariats met en place avec les équipes mécénat / fondations des partenaires tout un panel d'actions :

- Communication et mise en valeur des partenariats via les outils de communication (réseaux sociaux, site internet, lettres d'information interne et externe), par l'intermédiaire de la presse (interview et articles sur les partenariats pour la presse ou pour les magazines internes des partenaires), ou grâce à la création de supports dédiés : comme une vidéo réalisée par Melvita pour présenter le partenariat à ses clients en mai 2017.
- Accueil de groupes de salariés sur des Jardins de Cocagne ou organisation de conseil d'administration sur site (celui de la fondation Macif au Jardin de Cocagne de Limon en juin 2017 par exemple).
- Appui au développement de liens commerciaux entre nos adhérents et nos partenaires, via la création de points de dépôt de paniers ou via l'approvisionnement des magasins partenaires en produits Cocagne.
- Création de passerelles emplois entre les entreprises solidaires Cocagne et les partenaires nationaux pour favoriser les embauches de salariés en parcours d'insertion. Au premier semestre 2017, le projet a par exemple été conçu avec Eiffage et déployé avec Carrefour.
- Mise en place de Comité de pilotage à thématique. Cette année, ce comité de pilotage a eu lieu le 13 décembre 2017.
- Participation aux groupes de travail et ou de réflexion, initiés par nos partenaires.
- Autres actions sur mesure, comme l'organisation de visites pour les actionnaires de Carrefour ou la préparation de la première campagne de collecte de dons par Cocagne Don (anciennement fonds de dotation Cocagne) en magasins Biocoop.

Accompagnement à la recherche de fonds des entreprises solidaires Cocagne

Les entreprises solidaires Cocagne (ESC) en phase de création, de consolidation ou de changement d'échelle rencontrent d'importants besoins en investissement. Beaucoup sont demandeurs d'un accompagnement pour monter en compétences sur la recherche de financements, notamment privés.

Cet accompagnement passe par l'animation d'une formation, la mise à disposition d'outils de recherche de fonds, le développement de partenariats nationaux en faveur des projets des Jardins et un accompagnement individuel.

Formation et outils

Une formation dédiée à la recherche de fonds est animée chaque année. Cette formation de deux jours aborde tous les aspects de la recherche de financements : de la définition du projet, à la méthodologie d'approche et de suivi des financeurs privés et publics. En complément, des temps ponctuels à distance sont animés, via une plateforme de visioconférence.

Une nouvelle mouture de cette formation a été conçue au premier semestre 2017 en lien avec le service Formation. Le Réseau Cocagne a développé et mis à disposition des adhérents Cocagne des outils leur permettant de nouer plus facilement de nouveaux partenariats : listes de financeurs potentiels, dossiers type, tableur type de suivi, et fiche ressource présentant l'essentiel pour réussir ses partenariats.

Appels à projets Cocagne

Le Réseau Cocagne développe des partenariats nationaux en faveur des projets des entreprises solidaires Cocagne. Une fois les partenariats négociés, des appels à projets internes sont organisés. Ils ont pour ambition de faciliter



1 057 000 euros mobilisés pour les adhérents Cocagne grâce aux partenariats nationaux



18 entreprises solidaires Cocagne (ESC) accompagnées dans leur recherche de fonds.



42 nouveaux partenaires potentiels contactés.



Journée solidaire Naturalia.

l'accès des adhérents Cocagne à des financements privés tout en facilitant le choix des projets à soutenir pour les fondations partenaires. Ils permettent de présélectionner les dossiers à transmettre aux partenaires nationaux. Les candidatures sont instruites par l'équipe salariée, puis une commission d'administrateurs présélectionne les dossiers en fonction des critères des fondations et de la priorité des projets. En moyenne, 70 entreprises solidaires Cocagne bénéficient chaque année de ces financements.

Durant l'année 2017, l'organisation des appels à projets a été repensée.

Quatre appels à projets ont été organisés :

- l'appel à projets Melvita : 9 projets soutenus (26 600 euros) ;
- l'appel à projets « Petits projets » : 14 projets soutenus (70 000 euros) ;
- l'appel à projets « Projets intermédiaires » : 15 projets soutenus (150 000 euros) ;
- l'appel à projets « Grands projets » : 10 projets soutenus (200 000 euros) ;

Au total, ce sont 446 600 euros qui ont été reversés aux ESC en activité.

Des fonds spécifiques sont alloués aux ESC en projet ou en création. Ainsi en 2017, 175 000 euros ont été spécifiquement fléchés vers ces structures.

Accompagnement individuel

Les ESC nécessitant un suivi plus approfondi, sont accompagnées individuellement sur leur stratégie de mobilisation de partenaires privés.

Cet accompagnement, à distance ou en présentiel, comprend :

- un temps de présentation par l'ESC des projets à financer ;
- présentation de la méthodologie de recherche de fonds : les outils (Excel de suivi, dossier de présentation type, bilans) et la démarche partenariale (Quelle posture ? Comment prospecter ? Comment construire la relation ? Comment fidéliser ses partenaires ?) ;
- un temps d'identification de partenaires privés à solliciter, locaux et nationaux ;
- travail sur les dossiers (échanges sur les dossiers déjà remplis, présentation du dossier type de présentation à rédiger, relecture de ce dossier type) ;
- mise au point d'un plan d'actions de recherche de fonds et suivi dans sa mise en œuvre.

En 2017, 18 ESC ont été accompagnées individuellement dans leur recherche de financements, à hauteur de près de 30 heures au total. De plus, une présentation de la méthodologie de recherche de financements a été faite devant les porteurs de projets présents à la formation « semaine porteurs de projets ».

Projet 2018

- Accompagner les entreprises solidaires Cocagne dans leur démarche de recherche de financements.
- Initier de nouveaux partenariats et fidéliser les partenaires existants.
- Renforcer les partenariats historiques du Réseau.
- Déployer les partenariats nationaux à destination des adhérents.
- Développer et faire évoluer les appels à projets Cocagne.
- Développer l'offre d'actions partenariales en y incluant la mobilisation des collaborateurs, la création de passerelles emplois, la mise en place de liens commerciaux et l'intégration de mécénat de compétences.

Développement des financements



Les Jardins de Cocagne sont de plus en plus reconnus pour leur rôle pivot dans la transition écologique et solidaire des territoires. Agissant comme des catalyseurs, les ESC (entreprises solidaires Cocagne) apportent des plus-values économique, sociale et environnementale significatives à leur territoire et ses habitants. Malgré cela, leurs besoins financiers restent mal couverts puisque les entreprises solidaires Cocagne ne captent pas la richesse qu'elles produisent.

Paradoxalement, l'argent existe, il est disponible pour ces projets. Mais les ressources financières mobilisables, issues des acteurs publics et privés, sont trop souvent insuffisantes, peu accessibles aux projets locaux, ou peu adaptées à la durée de montée en charge d'une activité agricole sous forme associative. En conséquence, souvent, les défections financières, les engagements courts termistes, et la frilosité des interlocuteurs retardent la création, obèrent le développement de projets prometteurs et usent les porteurs de projet.

C'est pourquoi, pour développer les projets des entreprises solidaires Cocagne (ESC), il faut offrir aux porteurs de projet de la confiance et de la visibilité. D'où la nécessité de faire évoluer en profondeur leurs modes de financement. Fort de ce constat, le Réseau Cocagne cherche à :

- Renforcer la résilience des ESC en développant leur productivité et leur autonomie via l'accompagnement et l'investissement ;
- Financer de manière pérenne davantage de projets grâce à la sollicitation de citoyens engagés via Cocagne Investissement, Cocagne Don, les fonds de partage et les opérations de crowdfunding ;
- Renforcer la confiance des financeurs et partenaires dans les projets des structures adhérentes, grâce à une démarche proactive de mise en relation, de communication et de cofinancement.



5 opérations financées par Cocagne Investissement pour un montant de

290 000 euros, concernant 85 emplois (ETP) 33 hectares cultivés en bio.



34 000 euros de dons directs récoltés au bénéfice du programme 30 000 Paniers Solidaires

par **318** donateurs.



Cocagne est le **7^{ème}** plus gros collecteur de dons issus de l'épargne de partage de France.

selon Ecofi : www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/rapport_solidaire_2016_vf.pdf



Identité visuelle de la campagne de dons 2017 pour le programme 30 000 Paniers Solidaires.

Cocagne Investissement, un outil sur-mesure pour les ESC

Créé en juillet 2014, Cocagne Investissement rassemble aujourd'hui 237 actionnaires dont 234 particuliers et 3 personnes morales, qui ont souscrit au capital pour 1,116 million d'euros.

Evolution et enjeux

Le capital citoyen solidaire est en plein développement

- Les trois principales caractéristiques des apports citoyens en capital solidaire sont en ligne avec les objectifs et les valeurs de Cocagne : un capital peu ou pas rémunéré, finançant des investissements visant à générer une forte utilité sociale ou environnementale, grâce à une gestion transparente.
- La dynamique collective autour de la finance solidaire est très positive et se diffuse rapidement auprès du public. Ainsi, en 2016, 292 m€ (+ 14 % en 1 an) étaient investis par près de 90 000 personnes (+ 4,4 % en un an) auprès d'une trentaine d'entreprises solidaires (sources : Finansol).
- La loi de finance de 2018 a confirmé et renforcé le dispositif IR-PME dont bénéficie Cocagne Investissement. Ainsi, les particuliers qui investissent dans Cocagne Investissement peuvent défiscaliser 25 % de leur investissement à partir de 2018 (18 % en 2017), cela-dit la suppression de l'ISF supprime de facto le dispositif fiscal ISF-PME.
- Ces développements sont à porter au crédit de tous les acteurs du secteur qui mobilisent leurs forces pour défendre et promouvoir un circuit d'investissement jugé efficace pour financer les entreprises solidaires en croissance. Le Réseau Cocagne s'implique aussi dans ce courant : par exemple Dominique Hays a rédigé à ce sujet une tribune parue dans Socialter le 11 novembre 2017.

Les structures Cocagne s'approprient l'outil qui s'adapte à leur besoin

- Les demandes de financement adressées à Cocagne Investissement sont de plus en plus nombreuses, structurées et abouties, grâce à l'information diffusée par le secteur Animation et les efforts de communication consenties depuis trois ans.
- Les demandes concernent principalement des cofinancements de fonds de roulement menées avec France Active principalement, et des financements originaux, qui ne trouvent peu ou pas de réponses chez les financeurs classiques (très court terme, très long terme, avec différé, sans garantie, en haut-de-bilan, etc.).
- L'accompagnement dont bénéficie les structures financées se concrétise : sur 4 structures financées en 2017, 2 ont bénéficié du dispositif d'accompagnement de l'Avisé (Inserdiag) pendant l'instruction, Les Champs Gourmands vont bénéficier d'un soutien exceptionnel de la fondation Vinci sur deux ans, et La Sava a bouclé un tour de table de refinancement conditionné à l'intervention de Cocagne Investissement.

Le modèle économique de Cocagne Investissement demeure incertain sans soutien externe conséquent

- La croissance des revenus est limitée par le capital actuellement disponible à l'investissement (381 000 euros), d'où la nécessité de mobiliser de nouveaux investisseurs.
- Les revenus sont essentiellement constitués des intérêts payés par les projets financés. Ils remontent avec un décalage par rapport à l'activité de prospection et d'instruction. Les charges de gestion, bien que réduites au maximum, demeurent conséquentes (commissaire aux comptes, relations investisseurs, etc.). Il en résulte des déficits cumulés qui s'élèvent à environ 180 000 euros (chiffre prévisionnel) à la fin 2017 (soit 17 % du capital) ;
- Les projections financières font apparaître que

le point mort pourra être atteint en 2020. Il s'agit d'une courbe de développement normal pour l'activité économique de Cocagne Investissement.

Cocagne Investissement est un outil qui offre aux ESC et à leurs dirigeants un service rare dans l'ESS et qui plus est dans l'insertion : de la sérénité et de la visibilité. Certes, Cocagne Investissement n'est actuellement pas en mesure de stabiliser son équilibre économique à court terme, mais c'est à l'aune de sa capacité à répondre aux besoins des ESC que sera jugé cet outil innovant à l'avenir.

7 interventions financières réalisées depuis la création

- 2015 : les Champs Gourmands est une jeune structure innovante qui souhaite alimenter la restauration collective (entreprises, médico-social, scolaires) grâce à l'activité d'une entreprise d'insertion en modèle légumier caractérisé par un nombre restreint d'espèces cultivées, de grosses surfaces de production et une mécanisation importante. Le potentiel d'essaimage du modèle fut déterminant dans la décision d'investissement.
- 2016 et 2017 : les Jardins du Girou et Arozoar sont de jeunes Jardins de Cocagne (respectivement 4 ans et 10 mois) qui ont nécessité un soutien pour acquérir le matériel initial et constituer leurs fonds propres.
- 2017 : les Jardins de Lucie est une structure historique du Réseau Cocagne qui développe un projet de laboratoire de transformation appelé La Fabrique (conserves et plats cuisinés). Les installations sont aussi accessibles aux maraîchers bio locaux pour transformer leurs produits.
- 2017 : Les Jardins du Giessen porté par l'association SAVA, lance un plan d'investissement important pour renouveler son matériel de production. Le financement court terme permet à l'association d'investir avant de percevoir les subventions publiques.
- 2017 : Paris Cocagne est une association créée

initialement pour porter les structures Cocagne en Ile-de-France. Depuis janvier 2018, seul le Jardin de Cocagne de Limon, intégré au projet Maison Cocagne fait partie de l'association. Le financement répond à un besoin en trésorerie ponctuel, lié à la fermeture définitive du Jardin de Cocagne de Saint-Quentin-en-Yvelines.

ZOOM SUR : l'offre sérénité aux Jardins de Cocagne

Après trois ans d'expérimentations, Cocagne Investissement lance une nouvelle offre à l'attention des structures d'insertion membres du Réseau Cocagne.

Le constat : les délais de paiement des financeurs et les cycles de l'activité agricole génèrent un besoin en fonds de roulement (BFR) conséquent. Ce BFR est très rarement couvert et les difficultés des structures à constituer des réserves entraînent des problèmes de trésorerie chroniques vecteurs d'incertitude et de stress.

L'objectif : apporter de la sérénité aux dirigeants des structures pour leur permettre se concentrer sur leur mission d'accompagnement socioprofessionnelle et leur activité de production.

La solution : couvrir complètement et durablement le besoin en fonds de roulement des entreprises solidaires Cocagne afin que les problèmes de trésorerie liés au retard de paiement des financeurs ou au cycle de production agricole ne soient plus qu'un ancien souvenir.

Notre proposition : mobiliser un financement qui complète les financements actuels de trésorerie des ESC, sous la forme d'un instrument de dette, dont le capital est remboursable intégralement à l'échéance, avec renouvellement tacite. A priori, si les conditions d'exploitation n'ont pas fondamentalement changées entre l'accord de financement et son échéance, les ESC ne décaissent donc que les intérêts.



Identité visuelle de Cocagne Investissement.



Flyer de La Nef



Qu'est-ce que l'épargne de partage ?

Définition

L'épargne de partage consiste à aider financièrement des associations grâce à l'argent placé sur un compte en banque. L'épargnant accepte de renoncer partiellement ou intégralement aux intérêts générés par son épargne. Cet apport financier entre dans le cadre fiscal du don. La banque peut choisir de compléter le don de l'épargnant par un don complémentaires.



Guide Epargne et partage à destination des entreprises solidaires Cocagne

Par exemple, la SAVA a bouclé en décembre 2017 un tour de table permettant le refinancement durable de son fonds de roulement pour 110 000 euros.

Ce faisant, Cocagne Investissement propose à la Sava une solution de financement pérenne et ajustable d'année en année de son fonds de roulement, en lien direct avec les autres co-financeurs : La Nef et Alsace Active. Les interventions de Alsace Active et La Nef étaient conditionnées dès l'origine à une mobilisation de Cocagne Investissement.

Cocagne Don – 34 000 euros collectés pour le programme 30 000 Paniers Solidaires

Le fonds de dotation Cocagne est l'outil de collecte de dons auprès du public créé par le Réseau Cocagne en 2012. Pour plus de clarté, il a été renommé en septembre 2017 et s'appelle désormais Cocagne Don.

Contre l'injustice alimentaire, les donateurs sont là !

L'équipe du Réseau Cocagne remercie les partenaires, les bénévoles, les salariés des Jardins et les nombreux sympathisants, pour leur implication en 2017.

La première campagne d'appel à la générosité du public a été menée en 2016 et a permis de collecter près de 24 000 euros de dons auprès de 190 donateurs. La campagne d'appel à la générosité du public a finalement permis de collecter 34 000 euros soit une hausse de plus de 40 %, grâce à 318 donateurs (+67 % par rapport à 2016).

Les enjeux sont forts :

- **Enjeu de notoriété** : développer la notoriété locale et nationale du mouvement Cocagne auprès du grand public ;
- **Enjeu social** : étendre progressivement le programme 30 000 Paniers Solidaires à tous les Jardins de Cocagne ;
- **Enjeu financier** : créer une dynamique de collecte de dons dans nos réseaux pour compenser la baisse des autres ressources.

3 expérimentations ont été menées cette année pour dynamiser la campagne

- Proposer aux Jardins volontaires de créer une liste de contacts nationale commune pour communiquer ensemble.
- S'appuyer sur un partenariat national pour communiquer en local avec Biocoop. En décembre, le réseau des magasins Biocoop a intégré dans sa communication la campagne d'appel aux dons 30 000 Paniers Solidaires.
- Utiliser localement l'ensemble des outils de communication mis à disposition et mesurer leur impact local.

Ces trois expérimentations feront l'objet d'une évaluation approfondie avec les Jardins qui se seront mobilisés afin d'améliorer le dispositif dès 2018.

Ces résultats encourageants tracent de belles pistes de réflexions pour 2018 : Comment changer d'échelle dans la collecte de dons ? Comment mieux fidéliser les nouveaux donateurs ? Comment mieux articuler le dispositif digital et les supports imprimés ? Comment mieux impliquer les structures Cocagne et les adhérents-consom'acteurs ? Comment mobiliser davantage le grand public sur les enjeux Cocagne ?

Dynamiser la collecte issue des produits de partage

Le montant total des dons issus des produits de partage s'inscrit nettement en baisse en 2017 par rapport à 2016 à 182 k€ (contre 202 00 euros en 2016). Ces dons se répartissent comme suit :

- 166 000 euros issus des épargnants du Crédit Coopératif (-9 %).
- 16 000 euros issus des épargnants de La Nef (-21 %).

Cette baisse est directement et exclusivement imputable à la baisse des taux d'intérêts versés sur les produits d'épargne par La Nef et le Crédit Coopératif. En effet, en 2017, le montant des dons a diminué malgré une progression des encours des livrets Agir ouverts au bénéfice de Cocagne de 13 %.

Cocagne demeure le 7^{ème} plus gros collecteur de dons issus de l'épargne de partage en France (en montant), aux côtés des grandes ONG.

La diversification des financements des Jardins de Cocagne

Le financement participatif local via les plateformes de crowdfunding

Le Réseau Cocagne apporte un soutien aux Jardins et structures adhérentes qui souhaitent avoir recours au financement participatif. Ainsi, une offre de formation et de visioconférences a été développée. Elle est proposée tout au long de l'année aux salariés des structures Cocagne.

De plus, un référent du Réseau a accompagné 5 structures qui ont lancé des campagnes de crowdfunding depuis janvier 2017. Près de 50 000 euros ont été mobilisés pour des projets divers (achat d'un tracteur, d'un four solaire, d'un véhicule de transport, financement d'un projet d'agriculture urbaine à Paris, etc.).

Faciliter l'accès aux financements des Jardins par des partenariats nationaux

Le Réseau Cocagne œuvre au niveau national afin de faciliter l'accès des structures Cocagne à des financements locaux. En informant les têtes de réseau des financeurs (banques et établissements spécialisés dans l'Economie sociale et solidaire, etc.), le Réseau Cocagne renforce la confiance des financeurs tiers dans les projets locaux des structures Cocagne.

Projet 2018

- Objectiver le modèle économique de Cocagne Investissement à court et moyen terme, et ses potentialités de développement au regard des objectifs stratégiques.
- Développer la collecte Cocagne Don, et améliorer le dispositif digital et de gestion interne.
- Préparer l'intégration du périmètre de Cocagne élargie au Comité de la Charte et dépôt d'une candidature pour le label Don en Confiance.
- Renforcer les partenariats qui améliorent l'accès au financement des Entreprises Solidaires Cocagne.
- Financer le Plan Serres.

Maison Cocagne

Dans le cadre de son développement, le Réseau Cocagne a souhaité établir son siège dans l'ancienne ferme de la communauté bénédictine de l'abbaye du Limon à Vauhallan sur un terrain d'une vingtaine d'hectares situé sur le Plateau de Saclay, dans l'Essonne. Les moniales ont souhaité céder leur ferme qu'elles n'exploitent plus depuis dix ans, au Réseau Cocagne, en raison de la certitude de garder la vocation agricole de ce lieu tout en permettant l'insertion sociale de personnes en grande difficulté.

La ferme n'est plus en activité depuis l'an 2000. Ce site exceptionnel par son histoire et son emplacement, est doublement classé, au titre des monuments historiques (Bâtiments de France) et au titre des sites naturels classés (Vallée de la Bièvre).

L'acquisition de cette ferme et la location des terres attenantes permettent au Réseau Cocagne de construire un projet global de réhabilitation visant à développer une exploitation maraîchère de grande envergure, un restaurant bio, un centre de formation et l'implantation du site national du Réseau Cocagne.

La Maison Cocagne propose ainsi, sur le Plateau de Saclay, un projet innovant, dévolu à l'emploi, à la solidarité et à une agriculture respectueuse de l'environnement, rompant avec une vision d'avenir uniquement basée sur la recherche technologique.

Les objectifs

Les objectifs de ce lieu sont multiples :

- Créer des emplois pour des personnes en difficulté par des activités valorisantes ;
- Développer l'agriculture biologique en Ile-de-France ;
- Doter les permanents du Réseau, les Jardins et les partenaires d'un lieu porteur de sens ;
- Engager une démarche de Recherche et développement autour d'un Jardin à fort potentiel et d'un concept de restauration innovant ;
- Développer l'offre de formation à destination des Jardins et des partenaires du Réseau.

Ce projet intègre :

- Le Jardin de Limon : un Jardin de Cocagne de grande envergure, lieu d'accueil et support de formation des futurs encadrants-maraîchers et porteurs de projet du Réseau Cocagne.

- Un centre de formation dans un lieu solidaire, économique et environnemental sur un territoire en pleine expansion en matière de Recherche et développement.
- Le siège social et l'équipe du Réseau Cocagne.
- Un lieu d'hébergement convivial et porteur de sens, pour les entreprises et acteurs de l'économie sociale souhaitant organiser des séminaires, réceptions, réunions et conférences.
- Un lieu de formation ouvert aux entreprises et à la société civile, avec des conférences thématiques liées à l'environnement et au développement durable, organisées avec des intervenants renommés.
- Un lieu de restauration « locavore » avec les fruits et légumes bio du Jardin de Limon et les produits locaux. La finalité de ce restaurant est l'insertion sociale et professionnelle. Le concept « du Jardin à la Table » s'appliquera au parcours professionnel que pourraient suivre des personnes en insertion au Jardin de Limon.

Le budget d'investissement

Avec un budget d'investissement de plus de 7 millions d'euros, le projet de la Maison Cocagne représente un enjeu financier fort pour le Réseau Cocagne.

La réalisation de la première tranche agricole et son financement ont permis d'asseoir durablement les fonds propres du Réseau Cocagne.

C'est près d'une trentaine de partenaires privés et publics qui se mobilise autour de la Maison Cocagne, depuis l'origine du projet à l'image de la fondation Bettencourt Schueller, la fondation Caritas France, AG2R La Mondiale, la fondation Carrefour, la Caisse des dépôts et consignations, ou plus récemment la fondation Eiffage et la fondation Accor. Le Réseau Cocagne remercie à nouveau l'ensemble des partenaires pour leur

contribution : du financement des études de faisabilité, aux apports en compétence en passant par le lancement du Jardin de Limon.

Le déploiement du Jardin de Cocagne de Limon et son inscription sur le territoire

le Jardin de Cocagne, première structure de la Maison Cocagne, qui réunira en 2019, un restaurant, le centre de formation national du Réseau Cocagne et le siège national, préfigure déjà pour nos partenaires et la population locale l'implantation du Réseau Cocagne sur le territoire.

Son implication locale et sa participation à de nombreuses manifestations locales comme les randonnées durables, ont permis de nouer de nombreux contacts nécessaires à la réussite du projet.

L'engagement de l'équipe du Jardin qui - outre son travail de production - a su s'adapter aux nombreuses contraintes d'accueil de partenaires et des formations du Réseau Cocagne, fonde la réussite de la maison Cocagne.

La tenue d'un marché chaque jeudi sur le site permet aux 350 adhérents dont 80 % de Vauhallanais, de se retrouver et d'échanger autour des légumes du Jardin et permet au Réseau Cocagne de mesurer l'attrait que provoque l'ouverture prochaine du restaurant.

La Maison Cocagne : vitrine et lieu d'accueil

Les entreprises sont à la recherche de nouvelles formules porteuses de sens pour remobiliser les équipes et favoriser l'esprit d'entreprise. On parle de « team-building » ou de « coaching d'équipes » : les salariés participent à des stages, des activités ou des séminaires collectifs.



14 hectares cultivés en bio



15 groupes reçus sur site
soit **187** personnes accueillies



25 arbres fruitiers plantés
400 petits fruitiers





Chantier participatif de plantations des arbres

La Maison Cocagne proposera d'accueillir ces entreprises pour un team-building solidaire et écologique : un exemple de formule combinerait une première journée de conférences thématiques liées à l'environnement et au développement durable, organisées avec des intervenants renommés, la deuxième étant consacrée au travail maraîcher au Jardin de Cocagne de Limon. Un programme construit avec chaque partenaire en fonction de ses besoins.

D'ores et déjà, des partenaires se sont rendus sur le Jardin : Fape EDF, Carrefour, Melvita, la Caisse des dépôts et consignations, le Comptoir de l'innovation, Auchan, mais aussi la Chaire entrepreneuriat social de l'Essec, Sciences politiques, AgroParisTech se sont retrouvés à Vauhallaan autour, de parcelles à désherber, d'un café ou d'un repas, le temps d'échanger et de découvrir le site de la Maison Cocagne et du Jardin de Cocagne de Limon.

Une journée, parfois deux, les ont réunis pour un conseil d'administration, un séminaire d'équipe, une assemblée générale, etc. Cet accueil repose à la fois sur le partenariat noué avec la communauté bénédictine qui met à disposition salles et hébergement, mais aussi sur la bonne volonté de quelques salariés du Réseau et du Jardin qui accueillent, rangent, organisent et partagent les moments conviviaux avec les partenaires autour d'un bon repas préparé par les Jardiniers.

L'engouement et l'enthousiasme suscités confortent Cocagne quant à l'attrait du futur site.

Les réalisations en 2017

La seconde tranche des travaux : le parking, le bâtiment administratif, le centre de formation et le lieu d'hébergement

La première tranche des travaux s'était finalisée en 2016 avec l'achèvement de la partie agricole par le forage et la création de bassins de rétention qui font partie intégrante du projet paysager par Gilles Clément et son équipe. Ce forage qui a fait l'objet d'un dossier long et complexe, permet l'irrigation des serres et des terres environnantes sur le site.

En 2017, les travaux du parking ont été finalisés. Les travaux de restauration et de réhabilitation du corps de ferme qui abritera le siège du Réseau Cocagne ainsi que le site de formation ont commencé. Ils se poursuivront durant toute l'année 2018. La livraison du chantier devrait avoir lieu durant le premier trimestre 2019.

Cependant, même si les travaux ne sont pas encore terminés, une partie des activités du Réseau Cocagne sont déjà basées à Vauhallaan comme la comptabilité ou encore la formation, en utilisant notamment les locaux que le Jardin de Limon met à disposition du Réseau.

Le site accueille également la visite de nos partenaires, dans le cadre de rencontres mais aussi d'événements internes comme les conseils d'administration ou les journées de team building.

La pose de la première pierre

Pour célébrer le lancement des travaux, le Réseau a organisé, à l'automne, une cérémonie pour la pose de la première pierre. Cet événement a permis de rassembler au sein même de la future Maison Cocagne, toutes les parties prenantes de ce projet : les membres du Conseil d'administration, les adhérents, les partenaires publics et privés.

Avant ce temps-fort symbolique, trois tables-rondes animées bénévolement par Sylvain Allemand se sont tenues afin de laisser la parole à l'ensemble des partenaires publics, privés et citoyens, concernant les raisons de leur engagement dans le projet, le changement d'échelle qu'il symbolise et l'insertion, coeur du projet.

Sont intervenus :

- Armand de Boissière, Secrétaire général Fondation Bettencourt Schueller ;
- Jean-Marie Destrée, Délégué général adjoint Fondation Caritas ;
- Dominique Fontenaille, Vice-président de la communauté d'agglomérations Paris-Saclay ;
- Géraldine Lacroix, Directrice département économie et cohésion sociale à la Caisse des dépôts et consignations ;
- Arnaud Toulemonde, Délégué général de la Fondation Immochan ;
- Sophie Fourchy, Directrice de la Fondation Carrefour ;
- François-Marie Geslin, Directeur en charge de l'Engagement Sociétal groupe AG2R La Mondiale ;
- Jean-Michel Lecuyer, Directeur général Comptoir de l'innovation ;
- Martin Leys, Directeur du dialogue social EDF et Président du Fape EDF ;
- Pierre Eyraud, ex-Directeur Novotel St-Quentin groupe Accor ;
- Romain Donnedieu, Délégué régional Ile-de-France, La Nef ;
- Xavier Lanthiez, Délégué général de la Fondation Eiffage ;

- Jean-Christophe Jourdan, Responsable de développement / culture, solidarité, professionnel Crédit coopératif ;
- Bénédicte Nogueira, Adhérente-consommatrice du Jardin de Limon.

Tous ces intervenants ont pu évoquer les raisons de leur engagement et leur vision de la Maison Cocagne qui est l'illustration du changement d'échelle du Réseau Cocagne.

Le chantier participatif

Le parking paysager, dessiné par Gilles Clément et son équipe, a été le théâtre d'une journée teambuilding pour l'équipe nationale à l'occasion de la plantation des arbres et arbustes fruitiers prévus pour le verdissement du parking.

Ainsi, le 13 décembre, une partie de l'équipe nationale du Réseau Cocagne, ainsi que des salariés du Jardin de Limon, ont retroussé leurs manches et ont planté les arbres fruitiers qui composeront le parking végétalisé de la Maison Cocagne.

Ce projet a été majoritairement soutenu par le groupe Up.

D'autres chantiers participatifs seront organisés durant le printemps 2018.

Pour rappel, les salariés du FAPE EDF avaient également retroussé leur manche et pris les pelles en 2015, lors de la végétalisation de l'entrée du site.

Projet 2018

- Poursuivre la tranche 2 des travaux.
- Préparer le démarrage des activités en 2019.

Direction de la publication : Julien Adda, directeur national du Réseau Cocagne

Conception - réalisation : Equipe du Réseau Cocagne

Crédit du visuel de couverture : Le Grand Atelier - www.grandatelier.fr

Crédits photos : Fondation Bettencourt Schueller (p.6, 13, 19), Jardin de Cocagne de Thaon-Les-Vosges (p.6 et 8), Réseau Cocagne (p.6, 13, 18, 20, 23, 26, 32, 38 et 52), Jardin de Limon (p.13 et 34), Graine de Cocagne (p.13), Jardin de Magny Les Hameaux (p.13), Luc Bénévello Association Parenthèse (p.26), Jardin Arozoaar (p.29), Vigne de Cocagne (p.31), Adobe Stock (p.33) et Naturalia (p.43).

Impression : Simographic

Réseau Cocagne
Antenne de Paris : 21, rue du Val de Grâce, 75005 PARIS
Tél. : 01 43 26 37 84
Siège social : 2 Grande rue, 25220 CHALEZEULE
email : rc@reseaucocagne.asso.fr - Site : www.reseaucocagne.asso.fr

*Association loi 1901 - Organisme de formation n°43.25.01630.25
Siret : 425 053 212 00022 - APE : 9499Z*

En 2017, le Réseau Cocagne a été soutenu par :

Partenaires publics financiers



Partenaires privés financiers



Partenaires bancaires



Les Jardins de Cocagne ont également été soutenus par de nombreux partenaires publics et privés notamment les Caisses d'Épargne, la fondation Simply « Le goût du partage », et bien d'autres encore.